

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	30.—	15.25	7.75	2.70
ÉTRANGER:	49.—	25.—	14.—	5.—

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

815^e année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES
 21 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 50 et 63 ct. - Réclames 75 ct., locales 50 ct. (de nuit 63 ct.), Mortuaires 30 ct.
 Pour les annonces de provenance extra-cantonale :
 Annonces Suisses S. A., «ASSA» agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

Malenkov s'impose

L'on risque bien de s'apercevoir d'ici peu de temps que l'on se sera lourdement trompé sur la Russie post-stalinienne. Après la mort du dictateur et au vu des manifestations d'opportunisme politique pratiquées par la nouvelle équipe, deux hypothèses avaient cours généralement. La première, chère aux Américains, c'est que les loups, privés du chef de la meute, allaient se dévorer entre eux et que, de ce fait, l'Union soviétique n'était plus qu'un « colosse aux pieds d'argile ».

La seconde, caressée par les Anglais et les Français, c'est que les gestes de détente du Kremlin étaient sincères et qu'il convenait de répondre par une amicale compréhension. Or, toutes deux sont en train de s'écrouler.

Résteait une troisième hypothèse que de rares bons esprits — mais on les regardait comme des trouble-fête — se permettaient de formuler, savoir qu'après un laps de temps plus ou moins long, l'Union soviétique, sous la poigne de Malenkov, le disciple sinon bien aimé, du moins bien dressé, allait revenir à la stricte ligne du stalinisme. Et c'est pourtant cette hypothèse-là qui est en train de se vérifier !

Certes, il y a eu lutte dans les profondeurs du Kremlin. Ayant dû subir la présence de Beria à ses côtés, au lendemain de la disparition du « petit père des peuples », Malenkov a éliminé son dangereux rival avec tout le machiavélisme que lui enseigna son maître. Pour cette opération, il s'est appuyé, semble-t-il, sur l'armée. Et d'aucuns disaient que l'heure était aux maréchaux rouges.

Aujourd'hui, Malenkov lève le masque. Il affirme à nouveau la primauté du politique sur le militaire. Lui qui avait inspiré des communiqués paternels sur le culte de la collégialité, destiné à remplacer le culte de la personne, il se fait acclamer au Soviet suprême. Il fait désigner, comme No 3 du régime — après Molotov qu'il n'ose pas encore « déboulonner » — sa créature Krouchtchev qui l'a déjà remplacé comme secrétaire général du parti, poste-clé du régime. L'équipe Malenkov tient bien le système en main.

Et voici qu'en politique étrangère, le nouveau dictateur est à même désormais de parler exactement le langage de l'ancien. Langage, on le sait, où une feinte modération se marie à la menace. Staline n'eût pas fait mieux que Malenkov qui, à cette heure, pontifie sur la coexistence du capitalisme et du communisme, mais qui, en même temps, annonce au monde stupéfait qu'il détient la bombe H.

Bluff ? Nous n'en savons rien. De toute manière, il vaut mieux se préparer à toutes les éventualités ! Mais ce qui est évident, c'est que Malenkov est parvenu, en quelques mois, et avec encore une fois une astuce toute stalinienne, à jeter l'univers occidental dans le désarroi : but constant du communisme qui spéculait sur les dissensions des nations « capitalistes » pour chercher à s'imposer.

Aujourd'hui, on note un raidissement sur toute la ligne. La terreur règne en Allemagne orientale. Sur la réponse de Moscou à la note occidentale, il est impossible de construire quoi que ce soit. La Russie n'a fait rompre le combat en Corée que pour mieux tenter d'affirmer le prestige de la Chine populaire sur la scène internationale. Et grâce à la tactique Malenkov, les partis communistes de France et d'Italie qui étaient en continue perte de vitesse ont repris du mordant.

Que reste-t-il des gestes d'« apaisement » de ces derniers mois ? La cendre des illusions qu'avaient nourries de trop naïfs Européens qui abandonnèrent la proie pour l'ombre, c'est-à-dire le terrain solide de l'alliance atlantique pour le sol mouvant des « conférences à quatre », genre Yalta, Potsdam ou... Munich !

René BRAICHER.

L'IRRÉPARABLE POURRA-T-IL ÊTRE ÉVITÉ OUTRE-JURA ?

Les syndicats de fonctionnaires français ont réservé un accueil défavorable aux décrets-lois promulgués hier matin

Le cartel Force ouvrière remet à aujourd'hui sa décision concernant une éventuelle reprise de la grève

Notre correspondant de Paris nous téléphone :

Les décrets-lois d'assainissement économique et financier dont trois, rappelés-le, intéressent directement le cercle des employés d'Etat, ont été leur promulgation au Journal officiel, examinés minutieusement par les syndicats de fonctionnaires. L'accueil a été unanimement défavorable, et notamment en ce qui concerne la décision gouvernementale de reculer de deux ans l'âge de la retraite. Dès la fin de l'après-midi, des rumeurs circulaient, laissant prévoir un rebondissement prochain de la grève que seuls contiennent les employés des P.T.T. Ce rebondissement toucherait, cette fois-ci, entre autres, les chemins de fer, les transports en commun de la

région parisienne, l'électricité et le gaz dont les délégations respectives seraient prêtes, suivant les milieux syndicaux, à passer une fois de plus à l'action.

La pression s'accroît de la base au sommet

Alors que la presse considère généralement que les réformes apportées par le gouvernement au statut de la fonction publique sont moins sévères que dans leur version primitive, les syndicats de fonctionnaires sont d'un avis diamétralement opposé. Sont-ils réellement désireux de recourir une fois encore à la grève ? En ce domaine, il semble que les groupes débordent peu à peu leurs chefs et que la pression s'accroît de la base au som-

met, les fédérations provinciales étant, par exemple, infiniment plus « accrocheuses » que les fédérations siégeant à Paris.

La réquisition décrétée et appliquée par le gouvernement de certaines catégories d'employés des postes a soulevé également de vives controverses. Qualifiée d'illégale par les centrales syndicales, elle les brève davantage encore, si possible, contre le gouvernement.

L'Assemblée nationale se réunira-t-elle ?

La transposition du mouvement d'agitation du plan social au plan politique, a connu hier des fortunes diverses. La journée a commencé par une réponse dilatoire de M. Edouard Herriot au parti communiste, réponse dans laquelle le président subordonnait une éventuelle convocation de l'Assemblée nationale au dépôt préalable de 209 demandes individuelles.

M.-G. G.

(Lire la suite en dernières dépêches)

APRÈS AVOIR ÉTÉ BLESSÉ PAR DEUX COUPS DE FEU TIRÉS PAR UN GENDARME

Un Arménien voleur d'autos arrêté par la police genevoise après une chasse à l'homme mouvementée

GENÈVE, 10. — La police a arrêté un dangereux individu, Jacques Hagopian, Arménien, 31 ans, sans domicile, qui, lundi matin de très bonne heure, au volant d'une voiture qu'il avait volée à Annemasse, brûlait le poste frontière de Moillesullaz.

Gendarmes et douaniers se lancèrent à sa poursuite, et le fuyard s'étant engagé dans un chemin sans issue, abandonna l'automobile volée, s'enfuit à travers champs et recut finalement deux coups de feu tirés par un gendarme aux ordres duquel il n'avait pas obtempéré, malgré plusieurs sommations.

Ce dangereux individu avait abandonné dans sa fuite son manteau dans lequel on a retrouvé un revolver chargé de plusieurs balles. Après avoir reçu des soins, il fut conduit à l'hôtel de police où il reconnut avoir voulu, d'Annemasse, se rendre à Paris; mais il s'est trompé de chemin.

L'Arménien avait d'autre part volé, il y a quelques jours, à Genève, une autre auto avec laquelle il s'était rendu à Zurich où il commet des vols dans des voitures. Il est poursuivi en France pour des mêmes délits et serait recherché pour tentative de meurtre.

PARLANT DEVANT LES JOURNALISTES DE BERLIN-OUEST

Un officier soviétique déserteur affirme que l'anticommunisme est largement répandu en URSS

Le niveau de vie de la population russe a baissé depuis 1950

FRANCFORT, 10 (Reuter). — La haute commission américaine en Allemagne a organisé une conférence de presse pour l'ancien major russe Leonide Ronchine, arrivé le 23 avril à Berlin-ouest, où il a demandé asile. C'est le premier officier soviétique qui a pris la fuite depuis la mort de Staline.

Le déserteur est d'avis que l'entourage de M. Malenkov cherche à empêcher de constituer une dictature sur le modèle de celle de Staline. Les conditions de vie en U.R.S.S. sont tout aussi mauvaises que celles de l'Allemagne orientale.

Le major Ronchine avait envisagé de fuir, il y a deux ans, mais il n'avait jamais eu l'occasion de s'approcher de la ligne de démarcation. Il a déclaré qu'il commandait un bataillon de sapeurs cantonné à Finow, près de Berlin. Sa famille qui vit à Kasan a toujours été opposée au régime soviétique qui l'a dépossédé d'une fabrique.

L'ex-major a décrit les conditions de vie en U.R.S.S. Un ouvrier bien payé qui gagne 500 roubles par mois, dispose encore de 50 roubles après déduction de ses frais alimentaires. La vie était plus facile de 1946 à 1948, mais les conditions sont devenues plus pénibles après 1950.

L'orateur a répondu ensuite à des questions. Il a prétendu, entre autres choses, que les sentiments anticommunistes étaient largement répandus en U.R.S.S. Les Russes se sentent unis aux peuples satellites qui ont été dépouillés par l'Union soviétique. Il a cité comme exemple l'Allemagne orientale. Le soldat soviétique manifeste beaucoup d'indifférence à l'égard des conférences politiques auxquelles il doit assister. L'ex-major a proposé finalement de distribuer en Allemagne orientale des tracts décrivant le meilleur moyen de fuir.

Un îlot ravagé par un séisme dans la mer Ionienne

ATHÈNES, 10 (Reuter). — L'îlot d'Ithaki, dans la mer Ionienne, a été ravagé dimanche par un séisme. La secousse a duré 33 secondes. Trois personnes ont péri et 50 ont été blessées. Deux cents maisons ont été détruites ou ont subi des dégâts. Une colonne de secours composée de médecins et d'infirmières est partie pour Ithaki. Le gouvernement grec a ordonné une action de secours.

Ithaki a une superficie de 97 km. carrés. Elle est située non loin de l'île plus importante de Céphalonie, qui a une surface de 693 km. carrés.

L'expédition de la Pierre-Saint-Martin



L'exploration du gouffre de la Pierre-Saint-Martin a commencé samedi par la mise en place du matériel de l'expédition franco-espagnole, et notamment du treuil qui permettra de descendre à 505 mètres sous terre. On voit sur notre photographie l'arrivée du matériel dans un bourg proche du gouffre.

L'ex-reine Narriman demande une pension

LE CAIRE, 10 (A.F.P.). — L'ex-reine Narriman, seconde femme de l'ex-roi Farouk, réclame une pension du gouvernement égyptien. Dans la pétition que ses avocats ont adressée au chef du gouvernement, elle fait valoir qu'elle se trouve sans ressources et demande une allocation mensuelle de 300 livres comme « membre de l'ancienne famille royale ».

L'ex-reine estime qu'elle a été injustement privée de tous ses vêtements, bijoux et objets d'art reçus en cadeau à l'occasion de son mariage et qu'elle abandonna dans les palais royaux au moment du départ en exil de Farouk.

J'ÉCOUTE...

Hop ! Hop ! Hop !

En ultime écho du dernier « Tour de France », une plainte de Bobet, son vainqueur... On l'acclamait hier. Doit-on le plaindre aujourd'hui ?

Un chroniqueur sportif était allé l'interviewer. Qu'entendit-il, dès le seuil ? Bobet, le grand champion, geignait :

— Vous savez, murmurait-il, tout cela, c'est surtout de la souffrance. De la souffrance ! On s'en doutait. Koblet, hélas ! l'avait déjà donné à penser. Mais il n'est pas sans intérêt d'entendre Bobet, vainqueur, le confirmer à son tour.

« Tout cela », cependant, ne vient pas encore donner raison au docteur parisien Julien Besançon, qui disait bien plaisamment : « La passion des sports passera plus vite que les contributions... Ou quelque chose d'approchant. »

Le docteur en voulait beaucoup aux sports. A tous ceux, en tout cas, où l'on se livre aux excès.

Était-il tant que cela dans son tort ? Un cœur forcé ne se répare pas. L'aveu de Bobet ne retentit-il pas, en effet, comme un sérieux avertissement ?

Sans doute, il n'y a pas que le Tour de France pour vous forcer le cœur. La plupart des conquêtes sportives y prédisposent. Gare aussi à la montagne ! Combien de pauvres bougres, mal entraînés et s'entêtant, — vaine gloire ! — à atteindre un sommet, en font la douloureuse ou mortelle expérience.

Mais, comme les gosses, les hommes cherchent toujours à se mettre en avant. Et, pour ce qui est des « tours » de ceci, et des « tours » de cela, les managers les y poussent tant qu'ils peuvent.

Leurs « poulaîns » risquent d'y laisser leur peau et l'y laissent effectivement, parfois.

Peu leur chaut, semble-t-il. C'est tout autre chose qui, pour eux, entre en ligne de compte...

Et hop ! Hop ! Hop !

La foule s'en mêle aussi : — Hop ! Hop ! Hop !... Hop ! Hop ! Hop !

Pauvre Bobet ! Pauvres tant d'autres avec lui !

FRANÇOMME.

Bagarres entre Nord-Africains

GRENOBLE, 10 (A.F.P.). — Une violente bagarre a éclaté hier dans un logement d'une caserne où sont abrités 800 Nord-Africains, à Grenoble. Un homme a été évané à coups de couteau. Avant de mourir, la victime a pu désigner son meurtrier, un Algérien qui a été arrêté.

Léon Degrelle a-t-il aidé financièrement les conjurés nazis ?

Les échos de l'« affaire Neumann » en Belgique

Le parlement en discutera à la rentrée

Notre correspondant de Bruxelles nous écrit :

La fameuse « affaire Neumann » qui fit tant de bruit en Allemagne, il y a quelque temps, va-t-elle avoir des répercussions en Belgique ? C'est ce qu'on se demande, avec une certaine anxiété, dans les milieux politiques. Cette question a même fait l'objet d'une interpellation au parlement, déposée avant les vacances, mais dont la discussion aura lieu à la rentrée.

Voici, en quelques mots, l'histoire de cette affaire. Au début de 1953, les autorités britanniques d'occupation découvraient, en Allemagne occidentale, le complot d'un groupe d'anciens nazis irréductibles, dont le chef, Neumann, avait été un des fidèles d'Hitler. Ce mouvement avait pour but de renverser le gouvernement de Bonn ! Neumann et quelques-uns de ses complices furent arrêtés et déferés à la justice de la République fédérale. Les présumés coupables, on le sait, ont été libérés dernièrement, mais l'instruction ouverte contre eux se poursuit encore.

La Belgique est, tant soit peu, mêlée malgré elle à ces coupables déséins et ceci de diverses façons. Lors de l'arrestation de Neumann, le chancelier allemand, dans une déclaration à la presse, a affirmé que ce groupe subversif recevait une aide financière de fascistes étrangers parmi lesquels Léon De-



Walther NEUMANN

greffe — dont on se rappelle le rôle néfaste qu'il joua pendant l'occupation allemande en Belgique — et l'Anglais Oswald Mosley. De plus, une femme de nationalité belge, qu'on croit être l'amie de Neumann, a fait récemment de nombreux voyages en Belgique. On pense que sous le couvert de voyages d'affaires, il s'agissait pour elle de prendre contact avec des milieux suspects. Cette femme fut, pendant la dernière guerre, une des correspondantes du « Brüssel Zender » de funeste mémoire. En 1942, elle épousa un des chefs de la « Propaganda Abteilung » de Paris, tout en gardant sa première nationalité. Charles-A. PORRET.

(Lire la suite en 4^{me} page)

Campagne électorale à Costa-Rica



Les manifestations politiques en Amérique du Sud ont un caractère passionné. Qu'on en juge par cette manifestation dans les rues de San José, en faveur du candidat Jose Figueres, à la présidence de Costa-Rica.

Une curiosité dans le monde des oiseaux

Le « takahe » reparait en Nouvelle-Zélande

Cet «étonnant fossile vivant» est une relique pour la science, disent les savants

Le takahe (*notornis hochstetteri*), «oiseau archaïque, étonnant fossile vivant», est une relique pour la science.

Endémique en Nouvelle-Zélande, où, jusqu'à l'arrivée du capitaine Cook, les oiseaux formaient la principale classe de vertébrés, il subit, comme les autres, les conséquences de l'introduction de mammifères prédateurs. Les Européens en aperçurent un exemplaire vivant pour la première fois en 1849, et le mangèrent... En 1898, un chien captura une jeune femelle de takahe ; sa dépouille et celles de trois autres recueillies antérieurement furent pendant un demi-siècle les seules traces de cet oiseau conservées dans des musées.

En 1948, le docteur G.B. Orbell,

provoquant l'émoi des naturalistes du monde entier, découvrit, sur la rive occidentale du lac Te Anau, dans le sud de la Nouvelle-Zélande, d'abord des empreintes, puis, le 21 novembre, une colonie de l'oiseau lui-même. Bien entendu, le gouvernement néo-zélandais défendit l'accès de leur zone d'habitat, environ 1800 kilomètres carrés, sauf à quelques savants accrédités, et la dernière expédition entreprise par le musée de Canterbury a pu observer deux colonies de *notornis* à quelque distance de l'endroit où le docteur Orbell découvrit les premiers exemplaires en 1948. Il s'agit de six oiseaux, dont un couple accompagné d'un poussin (Bulletin d'information du « Pacific Science Association », février 1953).

La curieuse silhouette du takahe ressemble à celle des autres oiseaux de Nouvelle-Zélande qui ne volent pas, le weka ou le kiwi ; il est cependant plus grand, pèse environ sept livres et son plumage est somptueusement coloré de bleu indigo chatoyant sur les épaules, la tête, le cou et la poitrine, de vert métallique le long du dos ; l'abdomen et les cuisses passent au noir pourpre, tandis que le bec et les pattes sont d'un rouge éclatant.

Seul le caractère inaccessible de cette région inhabitée explique que cet oiseau paré d'une manière si voyante, ait échappé pendant si longtemps aux regards des hommes. (Extrait du bulletin de l'Union internationale pour la protection de la nature.)

Indispensable

pour le camping,
pour les vacances,
pour le voyage !

PYJAMA pour dames

en interlock pur coton, encolure
ronde ; coloris : saumon, ciel
et turquoise

9⁸⁰

Tailles 42-46 . . .

PYJAMA pour dames

en interlock pur coton, encolure
ronde, se fait en rose, ciel, turquoise

15⁸⁰

qualité extra-lour-
de, tailles 40 à 46

Comme maman ou papa

PYJAMA interlock

marque « J I L », qualité lourde, se
fait en saumon ou ciel, de 2 à 6 ans

9⁸⁰

2 ans

+ Fr. 1.— par taille

AU LOUVRE
La Nouveauté SA
NEUCHÂTEL

SD 70

Robe ravissante - Nouvelle forme épatante!

Semblable aux dernières créations
de Paris, le savon SUNLIGHT
double-morceau vous enchantera
par sa nouvelle forme, elle se
moule littéralement sur vos mains.
Le savon SUNLIGHT d'un
parfum si discret donne à votre
corps cette sensation
réconfortante de fraîcheur et
de propreté. Sa superbe mousse,
fine et pure, assure à votre peau
les soins les plus doux.



Deux morceaux
plus grands!
Maintenant en forme de savonnelle!
Et d'un prix
avantageux!

INDISPENSABLES
POUR LE CONFORT

Stores
Rideaux
Linoléum
Balatum
Tapis coco
Mattes
de Chine

DEVIS GRATUIT

Spichiger

6, Place-d'Armes

A vendre

« M. G. T. D.
Midget »

deux places, modèle 1952,
couleur rouge, en très
bon état. Prix 5500 fr.
Tél. 5 52 51.

**TÊTE
DE VEAU**
blanche
avantageuse
BOUCHERIE
R. Margot

A vendre une
poussette
à l'état de neuf. Télé-
phoner au No 5 60 34.

Occasion
300 TUILES
(20 m²) à pétrin Passa-
vant Iselin No 40, engobe
noir. Tél. (038) 5 47 89.

AVANTAGEUX
TÊTE DE VEAU
FRAISE DE VEAU
COEUR DE VEAU

TEL. 521 87
CH. Matthey
BOUCHERIE DU VAUSEYON

Les jeux sont faits!
mais bien faits seulement si vous
avez choisi chez MOBILIA votre

AMEUBLEMENT

Chambre à coucher depuis Fr. 885.—
Salle à manger depuis Fr. 775.—
10 % acompte et solde en mensualités

BON pour catalogue No 13

MOBILIA S.A.
BIENNE
Mettlenweg 98 - Tél. 2 89 94

Adresse :

Broadway

American Blend

Nouveau:
maintenant aussi avec filtre!

20 cigarettes fr. 1,10

Maryland-Virginia Tobacco Co. Inc. New York NY.

Pour votre pique-nique

Glaces à l'emporter

à partir de Fr. 1.70
Longue durée de conservation
dans un emballage spécial

CONFISERIE LISCHER
Rue de la Treille

Bagages extra-légers
en cuir, toile, cord

Avec le « PACK EASY »
plus d'habits froissés
Demandez une démonstration

Chez le spécialiste

Guye-Roselet
MAROQUINIER

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE
à l'imprimerie de ce journal

Ce qui pourrait arriver!

Un samedi, M. Martin a perdu les soupers
aux quilles et amené les deux gagnants
chez lui.
Ils avaient faim, constate M^{me} Martin le
dimanche matin : le buffet est dévalisé.
Mais elle a sa réserve de raviolis Roco...
et c'est M. Martin qui sera étonné, à midi,
quand l'arôme enjôleur des raviolis
Roco l'accueillera.
Rien ne vaut une femme prévoyante...
et sa réserve de raviolis Roco.

Raviolis ROCO
Avec points Juwo.

En boîtes de 2kg, 1kg, 1/2 kg, la «boîte idéale» de 700g et boîte d'une portion.

BLANC

Blanc de qualité - Blanc qui dure

La bonne qualité se montre à l'usage

<p>Superbe linge de toilette éponge pur coton, d'une qua- lité douce et agréable, coloris nouveaux grandeur 50 x 100 cm.</p> <p>5⁹⁰</p> <p>Drap de bain assorti 22⁵⁰ 120 x 160 cm. Lavette assortie -95 25 x 25 cm.</p>	<p>Qualité éprouvée ! Linge de toilette éponge pur coton, fond blanc, large bordure Jacquard, en couleur grandeur 50 x 90 cm.</p> <p>3⁹⁵</p> <p>Lavette assortie -70 25 x 25 cm.</p>	<p>Magnifique linge de toilette éponge pur coton; entièrement en couleur, bordure Jacquard, grandeur 50 x 90 cm.</p> <p>4²⁵</p> <p>Drap de bain assorti 19⁵⁰ 120 x 160 cm. Lavette assortie -75 25 x 25 cm.</p>
<p>Linge de toilette nid d'abeilles pur coton, un article lourd et solide grandeur 50 x 90 cm. seulement</p> <p>1⁷⁵</p>	<p>Très avantageux ! linge de toilette éponge pur coton, fond blanc, large bordure Jacquard en couleur grandeur 48 x 90 cm. seulement</p> <p>2⁷⁵</p>	<p>Un grand choix de lavettes en tissu éponge pur coton, ourlées grandeur 24 x 24 cm. à -.45 et -.55 ct.</p>

Grands Magasins
AU SANS RIVAL
Maison d'ancienne renommée
NEUCHÂTEL

Les échos de l'« affaire Neumann » en Belgique

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Les services belges qui, conjointement avec la justice allemande, s'efforcent de mettre au clair cette question, se demandent si ce couple, sous couleur de faire du commerce, ne se livrait pas à des agissements délictueux en Belgique.

Le ministre belge de la justice a voulu mettre en garde l'opinion publique à ce propos. Dernièrement, une conférence de presse réunie des journalistes pour une mise au point officielle. Ce soin d'éclairer le public, avant la discussion à la Chambre, était tout à l'honneur du gouvernement.

D'après les informations recueillies par le ministère de la justice, il résulterait que les affirmations relatives à une aide financière de fascistes belges à Neumann ne reflètent pas l'exacte vérité. Elles ne sont basées sur aucun élément digne de foi. Il en est de même du nom de Degrelle cité dans ce débat, car ce nom ne figurerait pas dans la documentation saisie. On a dit aussi que le groupe nazi dont il s'agit dis-

poserait de dix-sept millions de francs belges ! Après un examen approfondi, on n'a trouvé aucune trace d'une somme pareille.

Un journal a prétendu que « la Belgique était la plaque tournante du mouvement nazi ». On a mentionné différents lieux où l'émigré allemand se rendait lors de ses voyages en Belgique. Or, ni l'un, ni l'autre de ces endroits ne paraissent être les « sièges » de cet organisme intempêtif. Tout au plus existe-t-il des « boîtes aux lettres » destinées à la firme commerciale se trouvant à la base de cette « affaire ». De là à se prononcer dans un sens ou dans l'autre, il y a un monde, car il est difficile de savoir, dans la circonstance, si des relations « politiques » pouvaient passer par ces intermédiaires commerciaux. Certains groupements belges au rôle assez... bizarre sont surveillés de près par les autorités. Quant à Léon Degrelle, on ne peut pas dire le rôle exact qu'il pourrait jouer dans cette ténébreuse machination. Il se trouverait actuellement à Tanger... où

il est souhaitable qu'il reste le plus longtemps possible !

Quelle conclusion pourrait-on donner, dès maintenant, à ces quelques échos ? Assistera-t-on à un rebondissement de l'« affaire Neumann » dès que l'instruction en sera terminée ? Par ricochet, à la lumière des renseignements que nous avons brièvement analysés, aurait-elle des répercussions en Belgique ? Si des mesures doivent être prises, elles le seront certainement avant que la bombe n'éclate. L'opinion peut être rassurée par les déclarations franches que le ministre de la justice a données.

De toute façon, à peine quelques années après la fin des hostilités, on n'assistera pas, dans un pays qui ne demande qu'à vivre paisiblement, à une renaissance d'un régime que tous les Belges patriotes ont en abomination. Tous les moyens seront employés par les autorités responsables, soyons-en assurés, pour faire échouer une telle tentative. Charles-A. PORRET.

Nouvelles étrangères

Un rapport du général Clark au Conseil de sécurité

NEW-YORK, 10 (A.F.P.). — « L'armistice mettant fin aux hostilités en Corée est un grand pas en avant dans la voie de l'établissement de la paix et de la sécurité en Corée », déclare le général Mark Clark dans un rapport transmis vendredi au Conseil de sécurité, informant ce dernier de l'entrée en vigueur du cessez-le-feu sur le front coréen.

Le général Clark estime que l'armistice a été conclu dans des conditions « qui paraissent devoir protéger l'intégrité territoriale de la république de Corée du sud contre une nouvelle agression » et affirme la volonté du gouvernement américain de « collaborer sans réserves aux pourparlers politiques qui conduiront à une solution durable de la question de Corée. Cette solution, ajoute le commandant en chef des Nations Unies, doit être inspirée des objectifs des Nations Unies, c'est-à-dire tendre à la constitution par des moyens pacifiques d'une Corée unifiée, indépendante et démocratique ».

Le rapport donne ensuite les chiffres suivants au sujet des pertes subies par les forces des Nations Unies durant les 37 mois de guerre : le nombre des tués, blessés et disparus des forces sud-coréennes a dépassé 300.000.

Quant au chiffre total des pertes subies par les forces américaines, il s'élève à 141.000 et celui des pertes des forces armées des quinze autres membres des Nations Unies, à près de 14.000.

Au cours de la même période, déclare le rapport du commandement unifié, les forces des Nations Unies ont infligé à l'adversaire des pertes beaucoup plus importantes, qui sont évaluées à un total se situant entre un million et demi et deux millions d'hommes.

Les cheminots anglais réclament un salaire plus élevé

LONDRES, 10 (Reuter). — Les chefs syndicalistes de 600.000 cheminots britanniques ont réclamé vendredi, devant la direction des chemins de fer de l'Etat, une augmentation des salaires de 15%. Les ingénieurs de chemin de fer, les ouvriers de la voirie et les employés d'hôtels ont fait des demandes analogues.

Tarif des abonnements en France à la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

1 an Fr. 4200.—
6 mois Fr. 2200.—
3 » Fr. 1200.—

Domelle de souscription : Société civile d'organisation et de presse, 6, rue Rabelais, LYON 3ème. Compte de chèques postaux : Lyon 3366-31

EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE DU CANTON DE NEUCHÂTEL

juillet 17. — L'état de collocation complémentaire de la faillite de Lavizzari, Frédéric-Louis, maître gypseur-peintre, ou Loele, peut être consulté à l'office des faillites du Loele.
17. — Conclusion d'un contrat de mariage entre les époux Juillard, René-Ernest et née Anzovino, Silvia-Rosa, domiciliés à Cernier.
18. — Ouverture de la faillite de Mettraux, Fidèle, chauffeur, à la Chaux-de-Fonds. Délai pour les productions : 21 août 1953.

20. — L'autorité tutélaire du district de la Chaux-de-Fonds a : désigné Armand Robert, ouvrier aux Services industriels de la Chaux-de-Fonds, en qualité de tuteur d'Elise Wenzler née Röthlisberger, au dit lieu, en remplacement d'Alfred Lower, avocat à la Chaux-de-Fonds ; prononcé la déchéance de la puissance paternelle à l'égard d'Alfred Jufer, à la Chaux-de-Fonds, sur sa fille Jeanne-Marianne, à Villarzel (Vaud), et désigné Andrée Menthonnex, assistante sociale, à la Chaux-de-Fonds, en qualité de tutrice.

21. — L'autorité tutélaire du district de Neuchâtel a : nommé Louis Demont, à Neuchâtel, en qualité de tuteur de Chardonnens, Armand-Rudolf, à Neuchâtel.

22. — L'autorité tutélaire de la tutelle de Junod, Henri-Bernard, à Neuchâtel, relevé Jean Liniger, à Neuchâtel, de ses fonctions de tuteur du prénommé et attribué à Mathilde Blanche-Junod, la puissance paternelle sur son fils prénommé ;

retré à veuve Germaine Hunziker la puissance paternelle sur sa fille Muriel, Suzanne, à Neuchâtel, et nommé Magdeleine Renaud, assistante sociale, à Neuchâtel, en qualité de tutrice de la prénommée ; prononcé la mainlevée de la tutelle de feu Bolle, Max-Hermann, et relevé Sam Humbert, à Neuchâtel, de ses fonctions de tuteur du prénommé ; prononcé la mainlevée de la tutelle de feu Schertenleib, Bertha, et relevé Albert Stauffer, à Enges, de ses fonctions de tuteur de la prénommée ; prononcé, pour cause d'adoption, la mainlevée de la tutelle de Weber, Elisabeth-Claudine, et relevé Sam Humbert, à Neuchâtel, de ses fonctions de tuteur de la prénommée ; nommé Sam Humbert, à Neuchâtel, en qualité de tuteur de Petitpierre, François-Charles, à Neuchâtel.

La vie de nos sociétés

Les buralistes neuchâtelois en course (sp) Récentement, par un temps variable, de nombreux buralistes de la section de Neuchâtel et leurs familles, quelques employés postaux et téléphonistes, en tout 85 personnes se sont rendues au moyen de trois cars à Verbier.

L'aller se fit par le Gros de Vaud riche de moissons, la Corniche, Montreux et Vernayaz. Le retour s'effectuait par Ouchy. La nouvelle station de Verbier située à 1500 mètres a enchanté les voyageurs.

La section sœur du Valais romand avait délégué à Verbier le buraliste du Châble, M. Morend, conseiller communal, pour offrir aux hôtes d'un jour un excellent fendant. Le président, M. E. André de Travers, chef de course, remercia le représentant valaisain de l'aimable attention.

Emissions radiophoniques

Mardi SOTTENS et télédiffusion : 7 h., gymnastique. 7.10, disques. 7.15, inform. et l'heure exacte. 7.20, sans façon... 11 h., de Monte-Ceneri : Echos du Tessin. Collocution avec des Tessinois — Allegretto et andantino, de Zipoli — Le chœur de Lecco — Fantaisie en blanc et en noir. 12.15, mélodies retrouvées. 12.44, signal horaire. 12.45, inform. 12.55, les frères Jacques. 13.10, rythmes de vacances. 13.30, Concerto No. 1 en ré majeur, op. 6, de Faganini. 16.20, signal horaire. 16.30, musique italienne par l'Orchestre de la Suisse romande avec Julijana Farkas, soprano, et Valéria Card-Navach, pianiste. 17 h., Fantasia. 17.30, la rencontre des isolés : Les fiancés, de Manzoni. 18.15, le vrai visage de Marguerite de Navarre. 18.35, musique vocale du XVIIIe siècle. 18.58, reflets d'ici et d'ailleurs. 19.13, le programme de la soirée et l'heure exacte. 19.15, Inform. 19.25, instants du monde. 19.40, Arabesques en noir et blanc. 19.50, Montmartre-Express. 20.10, soirée théâ-

trale : Margot, par Edouard Bourdet, avec Madeleine Silvain. 22.30, inform. 22.55, musique douce.

BEROMUNSTER et télédiffusion : 6.15 et 7 h., inform. 7.10, musique à vent. 11 h., de Monte-Ceneri : émission commune. 12.15, l'orchestre Wiener-Bohème. 12.29, signal horaire. 12.30, inform. 12.40, Rendez-vous chez C. Dumont. 13.15, dans le royaume de l'opéra. 14 h., musique symphonique de films. 16 h., l'instituteur et son village. 16.30, de Sottens : émission commune. 17.30, l'enfant et l'animal. 18 h., musique populaire. 18.15, Kreuz und Quer. 18.30, musique populaire. 19 h., les concours littéraires. 19.15, une valse de J. Strauss. 19.25, communications. 19.30, inform. 20 h., Semaines internationales de musique de Lucerne : concert symphonique, direction E. Jochum, avec G. Anda, pianiste. Au programme : Wagner, Tchaïkovsky, Brahms. 21.40, Vögel übernachten in der Luft. 22 h., Les oiseaux, d'O. Respighi. 22.15, inform. 22.20, pour les amis du jazz.

RESTAURANT BEAU-RIVAGE Salons de différentes grandeurs pour réceptions, noces, repas de famille ou d'affaires. Repas très soignés, spécialités bourguignonnes et toujours nos assiettes chaudes et froides à partir de 1 fr. 80.

VOS VACANCES AVEC A. LOUIS

Demandez notre prospectus 1953 contenant un grand choix de splendides itinéraires de 2 à 25 jours, en Suisse et à l'étranger, ainsi que tous renseignements.

DÉPARTS EN AOÛT : 2 1/2 J. Grand Tour du Mont-Blanc - 2 J. Grimsel, Susten, Suisse centrale - 5 J. Suisse orientale, Saentis, Engadine, Suisse centrale - 5 J. Grisons, Dolomites, lacs italiens - 3 J. Grisons, lacs italiens, lacs Borromées - 3 J. Tessin, lacs italiens, lacs Borromées - 7 J. Grisons, Dolomites, Venise - 6 J. Côte d'Azur, les Riviera's italiennes - 3 J. Suisse orientale, Saentis, Grisons, les Grands cols - 3 J. Milan, Turin, Breuil (Cervin) - 7 J. Luxembourg, Belgique, Paris - 7 J. Châteaux de la Loire, Normandie, Paris - 6 J. Côte d'Azur, Provence - 8 J. Bordeaux, Biarritz, Pyrénées.

DÉPARTS EN SEPTEMBRE : 7 J. Grisons, Dolomites, Venise - 6 J. Côte d'Azur, les Riviera's italiennes - 5 J. Grisons, Dolomites - 3 J. Grisons, lacs italiens, lacs Borromées - 14 et 18 J. Voyages accompagnés en Espagne.

Donnez votre préférence à une entreprise de Suisse romande bénéficiant de 30 années d'expérience dans l'organisation des voyages en cars. Téléphone NYON (023-022) 9 51 49

EXCURSIONS Fischer

Départ : Place de la Poste Mardi 11 août Fr. 7.— Saut-du-Doubs Départ : 13 h. 30

Mercredi 12 août et chaque mercredi Fr. 28.50 Les trois cols GRIMSEL - FURKA - SUSTEN Départ : 5 heures

Mercredi 12 août Fr. 20.50 Schynige-Platte (avec chemin de fer) Départ : 7 heures

Mercredi 12 août Fr. 8.50 Le Chasseron Départ : 13 heures

Jeudi 13 août Fr. 18.— Champéry Départ : 7 heures

Jeudi 13 août Fr. 6.— La Grand-Vy Départ : 13 h. 30

Vendredi 14 août et chaque vendredi Fr. 25.50 Grand-Saint-Bernard Départ : 6 h. 15

Vendredi 14 août Fr. 10.50 Pontarlier-Morteaux Départ : 13 heures

Vendredi 14 août Fr. 7.— Chasseral Départ : 13 h. 30

Samedi 15 août Fr. 9.— Barrage du Châtelot (retour par le Mont-Soleil) Départ : 13 heures

Samedi 15 août Fr. 5.— Chalet Heimelig Départ : 14 heures

Dimanches 16 août et 23 août Fr. 27.50 Forêt-Noire - Titisee - Fribourg-en-Brigau (Allemagne du sud) Départ : 6 h. 15

Dimanche 16 août Fr. 18.— Col de la Faucille GENEVE Départ : 7 heures

Dimanche 16 août Fr. 11.— Le lac Noir Départ : 13 h. 30

Inscriptions - Renseignements AUTOCARS FISCHER Tél. 7 55 21 ou RABUS, optique Tél. 5 11 38

AUTOMOBILISTES Vous qui cherchez un garage où vous serez toujours bien accueillis et renseignés sur l'état de votre voiture ; où le travail est effectué consciencieusement et, la facture d'un prix raisonnable ; le GARAGE AUTOS-MOTOS Service réparations RUE DE NEUCHÂTEL 27 - PESEUX vous donnera toutes satisfactions Spécialité petites voitures : « VW », « Renault », « Topolino », etc. — ATTENTION ! le garage est situé en retrait de la route cantonale, derrière l'immeuble No 27. (Environ 300 à 400 mètres plus haut que la bifurcation des Carrels.)

RESTAURANT LACUSTRE COLOMBIER Téléphone 6 34 41 un demi-poulet du pays, pommes frites, salade Fr. 5.— E. Tissot

OCAR Adressez-vous à OCAR pour toutes vos AFFAIRES EN SUSPENS COMPTABILITES - Recouvrements Questions fiscales - Tous travaux de bureau 27, rue Louis-Favre - Tél. 5 77 56 Ouvert aussi le soir de 18-20 heures

LIVRAISON impeccable SUR CENTRES TAILLEURIE mode TEL. 5 31 83

L. Dutoit - Barbezat Treille 9 RIDEAUX Fermé jusqu'au 25 août pour cause de vacances

WITTWER

SERVICES VW par spécialiste, au tarif. Garage, Neuchâtel 27, Peaseux.

Mardi 11 août Fr. 7.— LE SOLIAT par le Val-de-Travers Départ : 13 h. 30

Caisse d'épargne de Dombresson sera fermée du 16 au 30 août 1953 En cas d'urgence, s'adresser à M. Albert BOSSHARD, président, Dombresson. Tél. 7 13 16.

Mercredi 12 août Fr. 16.— ADELBODEN Tour du lac de Thoune Départ : 7 heures

Mercredi 12 août Fr. 11.— Le lac Noir Départ : 13 h. 30

GRAPHOLOGIE CHIROLOGIE Madame JACOT sait tout et conseille bien Charmettes 13 Reçoit sur rendez-vous Tél. 8 26 21

Mercredi 12 et jeudi 13 août Fr. 49.— GRIMSEL - FURKA - SUSTEN Deux jours au ralenti Départ à 8 heures Place de la Poste.

Jeudi 13 août Fr. 23.— ENGELBERG TRUBSEE Aller par Lucerne Retour par Brünig-Interlaken Départ à 6 h. 30 Place de la Poste

Jeudi 13 août Fr. 7.— SAUT-DU-DOUBS Départ : 13 h. 30

Vendredi 14 août Fr. 6.— ROCHE DE MORON Vue splendide sur le Barrage du Châtelot et son lac Départ : 14 heures

LEÇONS Français Allemand Anglais (seul ou par groupe) Le soir de 20-22 h. Rue Louis-Favre 27 Tél. 5 77 59

Dimanche 16 août Fr. 25.50 GRAND-SAINT-BERNARD Départ : 6 h. 30

Dimanche 16 août Fr. 25.— EVOLÈNE Fête cantonale des costumes valaisans Départ à 5 h. 30

Veuve avec deux enfants désire rencontrer un monsieur de 30 à 40 ans en vue de MARIAGE Pas sérieux s'abstenir. Adresser offres écrites à M. I 565 à case postale 6677, Neuchâtel 1.

Renseignements - Inscriptions Librairie Berberat sous l'Hotél du Lac Téléphone 5 28 40 Autocars Wittwer NEUCHÂTEL Téléphone 5 26 68

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Les jardins sur la mer ROMAN par ROCHEBRUNE 15

— Si, mon enfant ; tu comprends bien que je ne veux pas être une charge pour un jeune ménage, qui aura déjà bien de la peine à se débrouiller. Allons, chacun son tour, j'ai eu ma part de bonheur... Et de nouveau Mme Prémorél ferma les yeux, sa respiration se ralentit, devint plus bruyante, comme dans les moments d'oppression. De fait, la malade subissait réellement une crise en cet instant, mais légère ; elle en exagérait seulement les symptômes ; cependant, la peur qu'elle en éprouvait n'était pas feinte, ni sa décision de se défendre farouchement contre toute charge nouvelle.

Enfin, elle s'endormit et Jacques se retira sur la pointe des pieds. Il se sentait très inquiet, troublé par un obscur remords : déjà se posait la question qui allait, de jour en jour, devenir plus lancinante : à Cannes, ne s'était-il pas engagé à la légère sur la route d'un bonheur interdit ? Ne devait-il pas à sa mère toute son activité, toute son énergie ?

Le vieux docteur qu'il alla voir le confirma dans cette crainte.

A quelques jours de là, Mme Prémorél reçut une annonce de mariage, avec une invitation pour son fils à l'après-midi dansante qui suivrait. Par le même courrier, sa vieille amie, Emilie Leperrier, l'informait « confidentiellement » que Flora Gillon, la fille d'Etienne Gillon, le « patron » de Jacques aux Beaux-Arts, également invitée, ne manquerait pas de s'y rendre.

Le soir même, Mme Prémorél en fit part à son fils qui s'étonna : — Ma chère maman, je pensais, après ce que je vous ai révélé, qu'une rencontre avec cette jeune fille était devenue inutile et que vous aviez renoncé à votre projet.

Mme Prémorél comprit que, pour vaincre cette résistance, il lui fallait évoquer la parole donnée. Je comprends, mon enfant. Mais je te rappelle ce que tu m'as juré avant ton départ. Tu t'étais engagé à revoir Flora Gillon.

— Je me le rappelle. Mais, encore une fois, quel serait l'intérêt de tenir cette promesse ? — Et quel en serait l'inconvénient ? répliqua Mme Prémorél de sa voix dolente. De deux choses l'une, ou ton amour pour cette Marie-Christine est sérieux, et ce n'est pas une rencontre avec Flora qui y changera quelque chose, ou il n'est qu'un éblouissement passager, et alors, dans l'intérêt de Marie-Christine plus encore que dans le tien, tu dois t'en assurer le plus vite possible ; il serait malhonnête de laisser cette pauvre jeune fille, là-bas, continuer de rêver à toi, si tu n'es pas sûr...

— Pense aussi un peu à moi, qui ne voudrais pas te quitter, bientôt peut-être, avec la peur de te laisser victime d'un caprice... Je ne pensais pas que tu me refuserais cela... Dans les derniers mots, la lassitude, l'oppression de Mme Prémorél venaient d'apparaître. Son fils, ému, se hâta d'affirmer : — Je ne vous le refuse pas, ma chère maman, si vous y tenez ! L'espérais seulement que vous y renoncerez...

Mais le ton exploré de sa mère lui rendait la résistance difficile. Et quand il la vit fermer les yeux, respirer avec peine, il éprouva un grand remords de l'avoir contrarié.

En lui résistant, il provoquerait des crises qui aggraveraient son état. Pourquoi ne pas lui céder, alors qu'elle demandait en effet si peu de chose ? Revoir Flora Gillon, une fois, dix, cent fois même, ne changerait rien pour lui : sa destinée était liée à celle de Marie-Christine, et plus fermement encore qu'à son départ de Cannes, à cause des lettres qu'ils avaient échangées et qui avaient consacré leur merveilleux accord. — Eh bien ! soit, maman, dit-il. Je me rendrai à ce bal, puisque vous

y tenez. Mais il est bien entendu que je ne vous ai jamais rien promis de plus. — Certes, rien de plus ! se hâta de conclure la mère pour le rassurer.

Mais, en elle-même, elle pensait que cette idylle si rapide, là-bas, sur la Côte, n'était qu'un « coup de soleil ». Il fallait seulement veiller à ne pas laisser agir l'imagination. Et, pour cela, il suffisait d'obliger Jacques à regarder ailleurs, du côté de cette jeune fille qu'on disait si brillante, si belle, et qui ne devait manquer ni d'audace, ni d'habileté.

En outre, le cadre brillant de la réception créerait une ambiance de rêve, elle aussi, capable d'effacer les prestiges du soleil et d'une nature enchantée.

Mme Prémorél, calmée par son succès, se sentit mieux. Elle consentit à sourire.

CHAPITRE X

La réception, après le mariage, était aussi brillante que Mme Prémorél l'avait imaginée. Dans les vastes salons, les danseurs se pressaient ; à la lumière des lustres resplendissaient les bijoux et les toilettes.

Jacques rencontra bientôt son chef d'atelier, Etienne Gillon, un peu solennel comme à l'ordinaire, mais dont l'accueil fut particulièrement cordial. Sa fille, pensa Jacques, lui avait déjà parlé de ses pro-

jets... et, comme toujours, il avait approuvé son caprice. Puis, après quelques danses, il trouva Charles Blanchot. Il n'en fut pas surpris, il savait son ami très mondain. Charles s'étonna davantage.

— Je m'imaginai, dit-il, un peu moqueur, que tu allais vivre en ermite jusqu'à notre prochain voyage à Cannes...

Jacques répondit de façon embarrassée, invoqua de vieilles relations de famille avec les mariés — prétexte dont son ami n'eut aucune peine ensuite à établir la fausseté. Sa curiosité ainsi éveillée, Charles Blanchot exerça une surveillance discrète qui fut récompensée.

Flora Gillon venait d'apparaître, un peu en retard, comme toujours, pour mieux ménager son entrée.

On devait convenir qu'elle était éblouissante et qu'elle attirait invinciblement les regards. Grande, mince, harmonieuse en tous ses mouvements, elle joignait la grâce à la majesté ; sur son visage de brune aux yeux sombres, les cheveux blonds (vraiment très blonds !) éblouissaient comme une flamme ; et l'on ne songeait pas à lui reprocher leur artifice, tellement la teinte et l'éclat en avaient été bien choisis.

Comme on la savait en outre un brillant parti, son entrée créa un remous, des jeunes gens coururent à sa rencontre. Mais le sourire qu'elle adressait à tous ne s'arrêta sur

aucun ; son regard, qui n'exprimait que la curiosité de la fête, en réalité cherchait la seule personne qui l'intéressait aujourd'hui : Jacques Prémorél.

Dès qu'elle l'aperçut, elle marcha droit vers lui, sans feinte : elle était trop fière pour dissimuler et ne craignait pas, sûre de son succès, d'affirmer ses sentiments. Or, cette saison-ci, c'était Jacques qui lui plaisait et les autres n'existaient plus.

Attrait tout spontané, Flora n'agissait que par impulsion. Elle avait trop peu causé avec lui, lors de leur unique rencontre, pour rien savoir de sa nature, ni de ses goûts ; d'ailleurs, elle s'en désintéressait ; pour elle, le cœur et l'esprit comptaient peu, elle n'analysait pas ses caprices.

Jacques causait avec Charles Blanchot. Elle interrompit l'entretien : — Bonjour, Jacques. Je vous cherchais partout ! Il fallait vous mettre plus en évidence, puisque vous saviez que je viendrais. Bonjour, Charles, nous nous reverrons tout à l'heure, n'est-ce pas ?

Ayant ainsi congédié Charles Blanchot, sans hésiter elle prit Jacques par le bras et l'entraîna dans la danse.

Après quoi, elle ne le lâcha plus. Très autoritaire, habituée à ce qu'on satisfît tous ses caprices, jamais elle ne s'était inquiétée de la volonté de son partenaire, un jeune homme ne pouvant qu'être ravi de la préférence qu'elle lui accordait ! (A suivre)

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

LA BATAILLE ALIMENTAIRE À BERLIN

Des policiers populaires confisquent les colis de vivres à la frontière du secteur soviétique

BERLIN, 10 (A.F.P.). — Des postes de policiers populaires ont été placés hier matin dans les gares du chemin de fer électrique urbain et du métro situées à la frontière du secteur soviétique et des secteurs occidentaux de Berlin. Dans certaines de ces gares, les policiers confisquent les colis de vivres touchés à Berlin-ouest par les Allemands de l'est. En outre, des contrôles plus sévères qu'à l'habitude sont effectués dans les rues à la limite de Berlin-ouest et de Berlin-est.

Selon des habitants de la zone soviétique, les magasins d'alimentation de la ville de Nauen, dans la grande banlieue berlinoise, vendent les produits alimentaires des «colis Eisenhower» confisqués par la police populaire.

On apprend par ailleurs qu'une deuxième distribution de colis pour la population de la zone soviétique a été décidée. Elle fera suite à celle actuellement en cours, qui doit se terminer le 15 août. Elle commencerait vers la

fin du mois. Les personnes qui ont déjà touché un colis pourraient en toucher un second.

Mesures judiciaires draconiennes

BERLIN, 10 (D.P.A.). — La sous-commission d'enquête des juristes progressistes de Berlin-ouest croit savoir que le «nouveau cours» donné à la justice en zone soviétique depuis le mois de juin, a fait place à des mesures draconiennes. Le nouveau ministre de la justice, Hilde Benjamin, a ordonné de casser les jugements bénins rendus en matière économique depuis les désordres du 17 juin. Mme Benjamin a convoqué les présidents des tribunaux de districts de la zone soviétique, bien que plusieurs étaient en vacances, et les a invités à se montrer plus sévères.

Les premiers résultats du référendum iranien

M. Mossadegh recueille l'unanimité quasi absolue des voix

TEHÉRAN, 10 (A.F.P.). — Les premiers résultats officiels du référendum sont les suivants : Ahwaz : 23,876 voix pour le gouvernement, 2 voix contre; Dizful : 22,731 voix pour, une contre; Endimechik : 22,337 voix pour, zéro contre; ville sainte de Meched : 26,848 voix pour, 8 contre; Semnan : 15,045 voix pour, 1 contre; Chahroud : 19,728 voix pour, 5 contre; Kazvine : 13,270 voix pour, 5 contre; Abadan : 25,489 voix pour, zéro contre; Badol : 12,282 voix pour, 2 contre.

On déclare de source bien informée que M. Mossadegh prononcera avant vendredi prochain un discours radiodiffusé pour commenter les résultats du référendum.

694 non en tout !

TEHÉRAN, 11 (Reuter). — Comme une semaine plus tôt, se sont prononcées à une majorité écrasante pour la dissolution du parlement, demandée par M. Mossadegh. Un million 441,156 citoyens ont donné leur appui au premier ministre et 694 ont voté non. Le scrutin n'était pas secret. L'opposition parlementaire en conteste la légalité.

Le rapprochement russo-iranien se confirme

TEHÉRAN, 10 (A.F.P.). — Un communiqué du ministère des Affaires étrangères iraniennes, publié hier matin, annonce qu'«afin de renforcer les relations amicales existant entre l'I.R. S.S. et l'Iran, les deux gouvernements se sont entendus pour résoudre les différends existant entre eux, notamment dans le domaine financier et touchant les questions de frontières. Ils ont décidé en conséquence de réunir à Téhéran une commission mixte composée de représentants iraniens et soviétiques.

Un porte-parole du ministère iranien a déclaré qu'aucune date précise n'avait été encore fixée pour cette réunion.

LES SPORTS

Flourier I bat Sainte-Croix I pour la Coupe suisse

(c) Dimanche après-midi, le F. C. Fleurier I s'est rendu à Sainte-Croix pour disputer contre la première équipe locale, un match de Coupe suisse.

La rencontre fut disputée à vive allure et au terme de la première mi-temps, l'équipe vaudoise menait par 2 à 0. En seconde mi-temps, les Fleurisais égalisèrent grâce à Néssi, puis Frasse leur donna le but de la victoire.

Un très beau jeu a été pratiqué par les deux teams durant toute la partie. Fleurier est maintenant qualifié pour rencontrer Grandson dimanche prochain.

Le terrain de Locarno à l'interdit

A la suite des incidents qui se sont produits lors du match Locarno - Chaude-Fonds, le terrain du F.C. Locarno a été mis à l'interdit pour un match officiel. En conséquence, Locarno devra jouer son premier match de championnat contre Malley sur le terrain du F.C. Zoug.

ATHLÉTISME

Un nouveau record du monde au javelot

Au cours d'un meeting organisé samedi à Pasadena (Californie), l'Américain Bud Held a amélioré le record du monde au lancer du javelot que détenait depuis 1938 le Finlandais Yrjö Nikkanen avec 78 m. 70. Held a réussi 80 m. 41.

L'avion de transport américain ne s'est pas abattu en Méditerranée mais dans le désert de Libye

Tous ses occupants ont été sauvés

Contrairement aux dépêches de l'Agence française de presse que nous avons publiées hier et ainsi que le relate maintenant l'agence Reuter, l'avion américain parti samedi d'Udine pour Tripoli, avec trente personnes à bord, ne s'est pas abattu en Méditerranée, au large de Palerne, mais en Libye.

En effet, le colonel Anthus, commandant en chef de la base aérienne de Tripoli, a aperçu hier l'avion disparu au sud-est de Wheelou, en plein désert. Des sauveteurs furent dépêchés sur les lieux.

En fin de journée, le Q. G. américain annonçait que tous les occupants du «Flying Box Car» avaient été sauvés.

Le gouvernement Piccioni se présentera le 18 août devant le parlement italien

Du correspondant de l'Agence télégraphique suisse :

ROME, 10. — La liste des nouveaux ministres du gouvernement italien sera publiée mardi ou mercredi. M. Piccioni présentera son gouvernement à la Chambre le 18 août, après les fêtes du Ferragosto, après quoi il se présentera au sénat.

Dans le nouveau gouvernement, les libéraux auront deux portefeuilles et les républicains un. Les socialistes de Saragat vont prendre une décision définitive en ce qui concerne leur éventuelle participation au gouvernement. En tout cas, même s'ils n'obtiennent pas de portefeuille, ils appuieront le cabinet au parlement.

M. Piccioni a l'intention d'offrir à M. de Gasperi le ministère des Affaires étrangères. Il est cependant douteux que l'ancien président du conseil l'acceptera. Le cas échéant, M. Piccioni s'adressera à MM. Pellola ou Selbba.

Les socialistes «saragatiens» ne participeront pas au gouvernement

ROME, 10 (A.F.P.). — Le parti socialiste-démocratique a décidé de ne pas participer au gouvernement Piccioni, qui soutiendrait seulement de ses votes, ainsi que cela avait été décidé lors de la réunion, samedi dernier, des représentants des quatre partis du centre.

Une commission, dont fera partie M. Saragat, sera constituée en vue de rédiger un texte exposant les points que le parti socialiste désire voir figurer dans le programme du gouvernement. La nécessité d'un programme social large et précis et la réaffirmation de la nature républicaine du gouvernement y seraient notamment soulignés.

Les élections canadiennes ont commencé hier

Les Eskimaux ont voté

TORONTO, 11 (Reuter). — Lundi, ont commencé, au Canada, les élections à la Chambre des communes. Les quelque 8,500,000 électeurs inscrits ont à désigner 265 députés, 3 de plus que la dernière fois.

Au début, la participation a été faible, mais on annonçait une grande affluence pour la soirée. Les Eskimaux, qui n'avaient pour la première fois la possibilité de voter, ont couvert souvent de grandes distances pour exercer leur droit. Le matériel de vote a été apporté dans certains villages par des hélicoptères ou des brise-glaces.

CARNET DU JOUR

Studio : 20 h. 30. La traquée.

Apollo : 15 h. et 20 h. 30. L'ange du péché.

Palace : 20 h. 30. Le tigre du Bengale.

Théâtre : 20 h. 30. La danseuse de Marrakech.

Rex : 20 h. 30. L'entraîneuse.

Si vous avez



la DIGESTION ACIDE

mâchez deux

COMPRES PHILLIPS



Mâchez après les repas les comprimés de «MILK OF MAGNESIA» qui sont un neutralisant des plus efficaces contre brûlures d'estomac, flatulences, excès gastriques. Ils sont d'une efficacité rapide et ne prennent pas de place dans votre poche.

Pharmacies et drogueries : Sacnets 95 et 110, flacons Fr. 1.60 et 3.20.

Pour revendeurs : UNION ROMANDE ET AMMAN S.A., LAUSANNE

LA SITUATION EN FRANCE

Menace d'une grève générale à la S.N.C.F.

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

La riposte était habile, mais elle n'empêcha pas les socialistes de revenir à la charge et d'arracher au vieux leader radical qu'il reconnaisse comme valable le simple télégramme officiel authentifié par un dépôt de signature à la préfecture de la circonscription du parlementaire intéressé. Cette procédure est-elle de nature à donner gain de cause aux partisans d'une grande explication parlementaire? C'est possible, et en tout cas, c'est un objectif que se sont assigné socialistes et communistes qui, pour travailler en ordre dispersé, n'en mettent pas moins leur jeu dans le même panier.

Ainsi qu'on le voit, la situation demeure très «fluide» et il est hors de doute que si les syndicats Force ouvrière et Travaillistes chrétiens ne craignent de tirer les marrons du feu au seul avantage du camp communiste, un nouvel ordre de grève aurait déjà été lancé.

En tout cas, la politisation du mouvement est un fait désormais acquis. Deux indications en donnent la preuve : 1) Une motion de la C.F.T.C. réclamant publiquement la convocation immédiate du parlement; 2) la ténacité des anciens ministres S.F.I.O. Gazier et Depraux, pour ne pas parler des députés communistes, à obtenir du président Herriot qu'il autorise un appel aux parlementaires.

A l'heure où nous téléphonons, la nouvelle nous parvient que le cartel des fonctionnaires F. O., animateur du mouvement, a remis à aujourd'hui sa décision en ce qui concerne une éventuelle reprise de la grève. Voilà douze heures de gagnées dont on voudrait bien qu'elles soient mises à profit pour éviter l'irréparable.

M.-G. G.

L'accord n'a pu se réaliser entre les ministres sur tous les décrets-lois

PARIS, 11. — Du correspondant de l'Agence télégraphique suisse :

Le gouvernement a adopté, dimanche soir, les 19 décrets constituant le premier «train» des mesures destinées à redresser la situation économique et financière. Certains textes primitivement prévus ont été modifiés, d'autres ajournés et même abandonnés. Ces changements prouvent que l'accord n'a pu se réaliser, entre les ministres, sur tous les projets préparés depuis deux semaines par les «groupes de travail» constitués à cet effet au ministère des finances.

Ces difficultés de mise en forme ont également été mises en lumière par le nombre de réunions ministérielles qui se sont succédé depuis quelques jours. La mise au point définitive des décrets a rendu nécessaires deux conseils des ministres, l'un samedi, qui s'est prolongé bien au-delà des limites prévues.

l'autre, dimanche soir. M. Vincent Auriol, qui réside actuellement au château de Rambouillet, était venu à Paris pour présider, à l'Élysée, ces délibérations. On attendait avec la plus vive impatience de connaître les décrets concernant plus spécialement les fonctionnaires, dont la grève a jeté la perturbation dans la vie publique. On constate que, sur ce point, le gouvernement est revenu sur ses intentions premières. Il avait déjà, voici quelques jours, renoncé au décret portant modification des règles d'avancement. Il a fait de même pour celui qui devait entraîner le transfert de certains agents de l'Etat de la catégorie «active» à la catégorie «sédentaire». Enfin, le Conseil des ministres a adopté, dans une certaine mesure, la portée du décret concernant l'âge de la retraite.

Un communiqué du bureau confédéral de la C.F.T.C.

PARIS, 10 (A.F.P.). — Dans un communiqué publié à l'issue de la réunion qu'il a tenue hier matin et hier après-midi, le bureau confédéral de la C.F.T.C. (Confédération française des travailleurs chrétiens) demande la convocation immédiate du parlement et le retrait des textes de réquisition qui visent les postes et les cheminots.

S'adressant à l'ensemble des organisations affiliées, le bureau confédéral leur demande de suivre avec cohésion et discipline les mots d'ordre qui leur seront adressés «lorsque la situation l'exigera».

La C.G.T. communiste demande aux cheminots d'arrêter le travail

PARIS, 11 (A.F.P.). — La Fédération nationale des cheminots C.G.T. a demandé ce soir à ses militants «d'organiser dès maintenant l'arrêt de travail dans tous les services».

Le risque d'une paralysie de la S.N.C.F. apparaît sérieux

PARIS, 11 (A.F.P.). — En demandant à ses militants d'organiser l'arrêt du travail dans tous les services de la S.N.C.F., la Fédération des cheminots de la confédération générale du travail leur conseille de «faire une démarche immédiatement auprès des responsables et militants locaux des fédérations Force-ouvrière C.F.T.C. et autonomes» pour organiser l'action en commun. Le but de la grève, tel qu'il est indiqué, est de faire échec aux décrets-lois et d'obtenir une augmentation de salaires.

Les fédérations de cheminots C.F.T.C. et Force-ouvrière n'ont pas encore pris de décisions. Toutefois, même au cas où Force-ouvrière ne donnerait pas officiellement l'ordre de grève, il ne semble pas qu'elle tenterait de s'opposer au mouvement déclenché par la C.G.T.

Le risque d'une paralysie progressive de la S.N.C.F. apparaît donc sérieux et l'on signale déjà des décisions d'arrêt du travail à Dijon et à Rennes.

Mot d'ordre de la fédération des cheminots Force ouvrière

PARIS, 11 (A.F.P.). — La fédération des cheminots «Force ouvrière» vient de lancer l'ordre à ses militants d'engager la lutte aux côtés de leurs camarades.

La distribution postale a pu être effectuée dans quelques quartiers de Paris

PARIS, 10 (A.F.P.). — Un communiqué du ministère des P.T.T. annonce que la distribution postale a pu être effectuée dans quelques quartiers de Paris et dans de nombreuses villes, notamment à Bordeaux, Rennes, Strasbourg, Lyon, Marseille et Toulouse.

Il ajoute que de très nombreux agents ont répondu aux ordres de réquisition collective qui leur avaient été adressés. Les autres ont été suspendus. Enfin, le service des télécommunications a été assuré dans des conditions relativement satisfaisantes.

Agitation en province

PARIS, 11 (A.F.P.). — Une certaine agitation se manifeste toujours en province, principalement dans les administrations et les services publics.

Dans le nord, plusieurs centrales électriques sont toujours affectées par la grève.

À Toulouse, les employés des tramways appartenant aux syndicats chrétien F.O. et C.G.T. ont décidé de cesser le travail mardi pour toute la journée.

À Lyon, les employés des tramways ont décidé de faire grève à partir de minuit, la durée de l'arrêt devant être fixée mardi après-midi, au cours d'une réunion intersyndicale.

Enfin, un arrêt de travail de deux heures par solidarité avec les postiers a été noté aux ateliers et chantiers de France, tandis que les délégués C.G.T. des usines métallurgiques de Fives-Lille appellent leurs camarades à cesser le travail mardi toute la journée.

Vers une grève des marins ?

MARSEILLE, 11 (A.F.P.). — Les membres du conseil du syndicat des marins (C.G.T.) ont adopté lundi soir le principe d'une grève de 24 heures pour mardi. Toutefois, c'est par un vote à bord de chaque navire que les marins décideront s'ils veulent ou non suivre cette consigne. De leur côté, les officiers de la marine marchande ont tenu une assemblée générale au cours de laquelle ils se sont déclarés prêts à défendre leurs intérêts, mais ils n'ont pas décidé la grève.

Dernière minute

La grève est effective en gare de Dijon

DIJON, 10 (A.F.P.). — La grève est effective en gare de Dijon depuis le début de la soirée de lundi.

C'est ainsi que le Paris - Rome est immobilisé en gare de Dijon depuis 22 heures GMT, ainsi que le Paris - Saint-Gervais, le Paris - Béziers et un train-poste Marseille - Paris.

Autour du monde en quelques lignes

Au JAPON, les gardes-côtes ont saisi, dimanche, au large d'Hokkaido, un bateau patrouilleur soviétique qui avait violé les eaux territoriales japonaises.

Lundi matin, 112 Japonais qui résidaient dans le nord-est de la Chine ont été rapatriés et sont arrivés dans le port de Maizuru.

A HONGKONG, les autorités de la marine britannique communiquent qu'une canonnière non identifiée a ouvert le feu sur un vapeur chinois. Des signaux d'alarme ont été captés.

En NOUVELLE-CALÉDONIE, les recherches du bateau moton «Monique», disparu depuis le 1er août, ont été abandonnées. Cent vingt personnes se trouvaient à bord.

A TRIESTE, les transports en commun sont complètement paralysés par une grève des conducteurs et receivers de tramways et d'autobus.

En FRANCE, le président Herriot, qui était malade depuis quelques semaines, est maintenant complètement rétabli.

M. Maurice Schuman, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a quitté Paris pour New-York, où il dirigera la délégation française à la session extraordinaire de l'O.N.U.

Aux ETATS-UNIS, la population a atteint, lundi, le nombre de 160 millions d'habitants.

En ALLEMAGNE OCCIDENTALE, M. Georges Bidault, ministre français des affaires étrangères, a rendu visite, hier, au chancelier Adenauer, à Bonn. Les deux hommes d'Etat auraient discuté de la dernière note soviétique, du discours Malenkov devant le Soviet suprême, mais n'auraient pas abordé le problème sarrois.

A HAIDERABAD, le comité exécutif de la conférence socialiste asiatique a commencé ses travaux hier. Il est chargé notamment d'étudier les rapports entre l'Internationale socialiste et les partis socialistes asiatiques.

A BOGOTA, le journal «Tempo» annonce que 500 hommes qui participent aux guerillas, aux confins du département de Santander, se sont rendus lundi aux autorités.

AVIS TARDIFS

ATTENTION

Grande vente de myrtilles extra avec beaucoup de pêches pour conserves, ce matin au marché, par le Camion de Cernier — poires beurées William — châtaignes pour conserves et pour légume — des Burliottis — un grand choix de melons et beaucoup d'abricots du Valais.

Se recommandent : les frères Dagli.

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	7 août	10 août
Banque Nationale	790.—	790.—
Crédit Neuchâtel	710.—	710.—
Le Neuchâtelois as. g.	1150.—	1150.—
Ap. Caroly, Neuchâtel	407.—	412.—
Châles Soc. Cortallod	820.—	820.—
Cib. et Tréf. Cossonay	2775.—	2775.—
Chaux et Cim. Suis. R.	1090.—	1090.—
Ed. Dubled & Cie S.A.	1250.—	1275.—
Clément Portland	2750.—	2775.—
Etablissement Perrenoud	525.—	525.—
Suichard Hol. S.A. «A»	355.—	355.—
Tramways Neuchâtel	510.—	510.—

OBLIGATIONS

Etat Neuchâtel 2 1/2 1932	104.—	104.50
Etat Neuchâtel 3 1/2 1945	104.25	104.25
Etat Neuchâtel 3 1/2 1949	104.25	104.25
Com. Neuch. 3 1/2 1947	102.50	102.50
Com. Neuch. 3 1/2 1951	101.—	101.—
Ch.-Fonds 4 1/2 1921	102.—	102.—
La Locle 3 1/2 1947	102.—	102.—
Cib. Cortallod 4 1/2 1948	103.—	103.—
For. m. Chât. 3 1/2 1951	102.—	102.—
Elc. Neuchâtel 3 1/2 1951	101.50	101.50
Tram. Neuch. 3 1/2 1946	102.—	102.—
Chocol. Klaus 3 1/2 1938	101.50	101.50
Palliard S. A. 4 1/2 1948	101.50	101.50
Suichard Hold. 3 1/2 1953	103.—	103.25
Tabacs N.-Ser. 3 1/2 1950	102.—	102.—
Taux d'escompte Banque Nationale	1 1/2	1 1/2

Bulletin de bourse ZURICH

Cours du	7 août	10 août
3 1/2 % Fédéral 1941	101.60	101.50
3 1/2 % Fédéral 1946, avril	107.—	107.—
3 % Fédéral 1949	106.—	106.—
3 % C.F.P. 1903, dif.	104.75	104.85
3 % C.F.P. 1938	104.50	104.60

ACTIONS

Un. Banques Suisses	1200.—	1205.—
Société Banque Suisse	1085.—	1082.—
Crédit Suisse	1095.—	1096.—
Electro Waco	1210.—	1240.—
Saurer de Fr. 500.—	826.—	827.—
S.A.E.G. série 1	56 1/2	56 1/2
Italo-Suisse, priv.	117 1/2	118.—
Réassurances, Zurich	7970.—	7980.—
Winterthur Accid.	5700.—	5700.—
Zurich Accidents	8825.—	8825.—
Aar et Tessin	1045.—	1032.—
Eaurer	1045.—	1032.—
Aluminium	2145.—	2150.—
Bally	825.—	822.—
Brown Boveri	1150.—	1146.—
Fischer	1140.—	1138.—
Lonza	932.—	930.—
Nestlé Alimentana	1803.—	1822.—
Nestlé	1920.—	1925.—
Baltimore	111 1/2	112.—
Pennsylvania	92 1/4	92 1/4
Italo-Argentine	23 1/2	24.—
Royal Dutch Cy	374 1/2	375.—
Sodec	26 1/2	26 1/2
Stanhilp Oil	318 1/2	317 1/2
National Distillers	428.—	427.—
General Electric	316 1/2	316.—
General Motors	259.—	258 1/2
International Nickel	179 1/2	179 1/2
Kennecott	277.—	272 1/2
Montgomery Ward	258.—	256.—
National Distillers	428.—	427.—
Allumettes B.	51.—	51 1/2
U. States Steel	166 1/2	166.—

BALE

Ciba	2910.—	2965.—
Schappe	790.—	730.—
Sandoz	3149.—	3170.—
Gelgy nom	2875.—	2895.—
Hoffmann - La Roche (bon de jouissance)	6300.—	6325.—

LAUSANNE

B. C. Vaudoise	830.—	837.50
Crédit Soc. Vaudois	835.—	837.50
Romande d'Electricité	552.50	557.50
Câbleries Cossonay	2775.—	2800.—
Chaux et Ciments	1095.—	1090.—

GENÈVE

Amerosec	124.—	123.—
Arnamaro	9 1/2	9 1/2
Chartered	30.—	30.—
Gard	478.—	210.—
Physique porteur	258.—	295.—
Schéron porteur	208.—	475.—
S. K. F.	298.—	287.—

Billets de

LA VIE NATIONALE

Une voiture dévale un talus près de Moudon

Cinq blessés transportés à l'hôpital

LAUSANNE, 10. — A 2 heures du matin, dans la nuit de dimanche à lundi, près de Saint-Cierges sur Moudon, M. Maurice Rosset, né en 1907, syndic de Neyruz, roulait en direction de cette dernière localité avec quatre personnes à bord. Soudain, sa voiture mordit le bord gazonné de la route, traversa la chaussée vers la gauche, dévala un talus, heurta un arbre, fit deux tours complets sur elle-même, rebomba sur ses roues, poursuivit sa course folle dans un champ très incliné, pour venir finalement s'arrêter sur un chemin vicinal. Tous les occupants, plus ou moins blessés, ont été transportés à l'infirmerie de Moudon. M. Rosset n'est pas dans un état grave. M. Ulysse Dutoit, âgé de 50 ans, a des blessures à la jambe. Sa femme, Cécile, âgée de 47 ans, souffre de profondes plaies et peut-être de lésions abdominales. Leur fille Mariette a des plaies à la jambe. Quant à son fiancé, M. Jacques Cavin, âgé de 23 ans, agriculteur à Neyruz, il souffrirait d'une éventuelle fracture du crâne.

Les dégâts matériels sont importants.

Une moto happe deux passants près d'Aarau

Deux morts

AARAU, 10. — Un grave accident de la circulation s'est produit, dans la nuit de samedi à dimanche, à Birwil. M. Armin Hunziker, 20 ans, de Kulm, circulant à motocyclette à vive allure, est venu se jeter, peu avant 3 heures, contre deux piétons qui rentraient d'une fête de nuit. La machine s'est ensuie jetée contre un mur. Le conducteur a été tué sur le coup. Le jeune homme qui se trouvait sur le siège arrière n'a été que légèrement blessé. En revanche, les deux piétons ont été projetés sur la chaussée. Mlle Gertrude Riber, 19 ans, de Birwil, a été grièvement blessée qu'elle a succombé alors qu'on la transportait à l'hôpital cantonal. Son compagnon a été grièvement blessé.

Il serait trop coûteux de remettre le nouveau «règlement de service» à tous les soldats suisses

BERNE, 10. — Le Conseil fédéral a répondu à une question de M. Gittermann, conseiller national, qui estimait que chaque soldat devrait recevoir un exemplaire du règlement de service. Mais une remise générale entraînerait des frais trop élevés. Une distribution limitée aux hommes de l'élite et de la landwehr coûterait déjà quelque 208,000 francs. On ne peut donc envisager la remise à chaque soldat du règlement de service ou même d'un extrait. Il est cependant prévu de remettre en prêt le nouveau règlement à toutes les recrues pendant l'école, ainsi qu'aux unités, en quelques exemplaires, à l'intention des hommes qui s'y intéressent plus particulièrement.

Normalisation du trafic ferroviaire avec la France

BERNE, 10. — Le trafic ferroviaire avec la France est de nouveau normal et se déroule d'après les horaires aux gares frontalières. En revanche, les relations postales sont toujours interrompues.

Le Dr Paul Robert, célèbre dermatologue de l'Université de Berne, est décédé

L'on apprend la mort du professeur Paul Robert, professeur ordinaire de dermatologie à l'Université de la ville fédérale, survenue samedi, à Berne. Le professeur Robert était né en 1906, à Saint-Imier, où il fit toutes les classes primaires et secondaires pour continuer ses études au gymnase de notre ville. Ses dispositions pour la médecine lui permirent de franchir rapidement les échelons d'une carrière qui se révéla féconde et brillante. Nommé en 1941, professeur extraordinaire de dermatologie à l'Université de Berne, après divers stages dans des hôpitaux importants, le Dr Paul Robert ne tarda pas à voir son poste transformé en professeur ordinaire dès 1945. Voué à une haute destinée dans la carrière médicale, le Dr Paul Robert avait su imposer ses conceptions, ses méthodes et promettait encore davantage pour l'avenir. Hélas ! une attaque, qui l'emporta à l'âge de 47 ans, devait mettre brutalement fin à cette belle œuvre scientifique et humaine.

En réponse à une question du conseiller national valaisan Dellberg, le Conseil fédéral a fait savoir qu'il se rangeait à l'avis du conseil d'administration de l'A.V.S. et on considérait qu'il n'était pas urgent de modifier les règles concernant l'octroi de prêts aux communes de moins de 10,000 habitants par le fonds de compensation.

* M. Albert Furrer, 24 ans, Valaisan, a été écrasé et tué sur le coup par une chargeuse à chenilles, à proximité de Bière.

* M. Allan Dulles, chef de la «Central Intelligence Agency» et frère de John Foster Dulles, ministre des affaires étrangères des Etats-Unis, est arrivé hier à l'aéroport de Zurich-Kloten, venant de New-York, à bord d'un avion de ligne de la Swissair. Il passera quelques jours de vacances en Suisse.

Naisances

Monsieur et Madame Charles MAHAIM de MONTILLE et Annie ont la joie d'annoncer la naissance de

Cyril Jacques

Lausanne, le 9 août 1953
Clinique des Charmettes
48, avenue de la Sallaz

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

LA VILLE

AU JOUR LE JOUR

Menus d'été

Pour mainte ménagère, faire ses emplettes à cette saison est chose bien embarrassante. Il est difficile de faire son choix parmi les nombreux légumes et fruits offerts en abondance. Les haricots, les pois mange-tout, les côtes de bettes, les navets et les différentes sortes de choux permettent de faire rapidement de délicieux plats d'été, et n'oublions pas que les amateurs de salades et de jus crus de légumes et de fruits sont maintenant comblés.

Et si nous servions des jus de légumes à la place de soupes ? Le jus de tomate — facile à préparer soi-même — a des avantages nombreux et il est extrêmement rafraîchissant. La principale propriété de la tomate est sa grande richesse en diverses vitamines, surtout en vitamine C, qui doit être fournie au corps chaque jour à l'état frais. En outre, elle convient particulièrement à la cure estivale d'amaigrissement, car son pouvoir nutritif en calories n'est pas élevé, mais donne pourtant un bon sentiment de satiété.

Encore un conseil à nos ménagères : Si vos mains sont rêches, si la peau a perdu sa souplesse, ajoutez au jus d'une tomate mûre une cuillerée à soupe de glycérine et une pointe de couteau de sel de cuisine, faites passer ce liquide à travers un linge et frictionnez-en régulièrement vos mains après lavage ; éventuellement, saupoudrez-les ensuite d'un peu de poudre d'amidon.

Les jeunes carottes ne sont pas seulement, cuites, un excellent légume et crues — râpées, avec un jus de citron — un peu de sucre et de l'huile — une salade rafraîchissante, mais le jus de carottes aussi est très sain. Il est également très indiqué pour les soins du visage. Si vous vous frictionnez le visage, le matin après votre toilette, avec du jus de carottes que vous rincez une demi-heure plus tard avec de l'eau et de l'eau de rose, vous serez surprise de la fraîcheur qu'acquiert votre peau.

Les poissons fins et les champignons du pays sont nombreux sur le marché, et le grand choix de fruits frais permet maintenant surtout de composer facilement ses desserts.

O. P.

AUX MONTAGNES

LE LOGLE

Une auto belge quitte la route au Quartier

Deux blessés

(c) Lundi à 14 h., une auto belge qui venait du Quartier à une assez grande vitesse a manqué le tournant et est allée s'écraser contre un arbre en bordure de la chaussée. Deux des occupants, blessés, ayant subi une forte commotion, ont été transportés à l'hôpital au moyen de l'ambulance. L'auto a subi de gros dégâts.

LA CHAUX-DE-FONDS

Un cycliste blessé

(c) Lundi à 12 heures, une collision s'est produite près du bois du Château, entre une automobile et un cycliste ; ce dernier qui a été blessé à un pied et à la jambe droite, a été transporté chez un médecin.

Cambriolages de chalets

(c) Dans la nuit de mercredi à jeudi de la semaine dernière, deux chalets ont été cambriolés au Mont Racine où les voleurs ont dérobé notamment un appareil de radio.

La nuit suivante, un nouveau cambriolage a été opéré au chalet Aster qui se trouve sur la pente de Pouilleret. Le ou les voleurs ont pris des vitacuelles.

La sûreté qui s'est rendue sur place poursuit son enquête.

Le cambriolage de chalets étant assez courant, on ne saurait trop insister auprès des propriétaires afin qu'ils se montrent prudents.

A propos du vol opéré au garage Guttman

(c) Les nommés Canonica et Roullier impliqués dans le vol de 38,000 fr. commis au préjudice du garage Guttman sont toujours sous les verrous. Roullier a adopté l'attitude de nier toute complicité dans cette affaire, alors qu'il ne fait aucun doute que c'est à son instigation que Canonica a commis le vol.

VAL-DE-RUZ

LES HAUTS-GENÈVEYS

Culte d'installation du nouveau pasteur

(c) Dimanche dernier, les paroissiens de Fontaines et des Hauts-Genèveys ont assisté dans le temple de Fontaines et à la chapelle des Hauts-Genèveys, au culte d'installation du nouveau pasteur, M. Jacques Reymond.

Le pasteur Reymond s'est inspiré pour son sermon de l'épître aux Romains, puis s'adressant aux paroissiens, il leur a demandé : « Qu'attendez-vous de votre pasteur ? » Ce premier sermon, montrant très exactement la position du pasteur et celle des paroissiens l'un envers l'autre, fit une grande impression sur l'auditoire. Au nom du Synode, le pasteur Cand procéda ensuite à l'installation du pasteur Reymond comme nouveau conducteur spirituel de la paroisse Fontaines-Hauts-Genèveys. M. Reymond n'est pas un inconnu pour la diète paroissiale puisqu'il avait déjà exercé son ministère à la paroisse de Cernier.

La cérémonie a été agrémentée au culte des Hauts-Genèveys par le Chœur mixte du village, accompagné par quatre violonistes de talent. Belle cérémonie qui laissera sans nul doute un souvenir durable aux nombreux fidèles.

BIENNE

Le mystère de la disparition de deux adolescents est éclairci

Alors qu'il faisait sa tournée traditionnelle, vendredi soir, le gardien-chef de la plage de Bienne avait été surpris de trouver dans deux cabines les vêtements de deux adolescents de seize ou dix-huit ans.

Toutes les suppositions étaient permises et l'enquête, immédiatement entreprise, commença sous de bien pessimistes auspices. Les quelques indications trouvées parmi les effets ne purent donner aucun signallement susceptible d'indiquer de qui il s'agissait.

Le mystère est aujourd'hui éclairci. Les deux adolescents ont été retrouvés sains et saufs, mais dans des circonstances assez étranges ! Ils étaient bien venus à la plage (un écolier biennois et un Balois de seize ans passant ses vacances à Bienne) et décidèrent de faire un tour sur le lac à bord d'un canot qui les emmena bientôt, la voile aidant, jusqu'à l'île Saint-Pierre et aux abords du village d'Erlach. Le soir venu, ils n'eurent pas la force de regagner la plage de Bienne et décidèrent de s'arrêter à Douanne, où le jeune Balois avait une grand-mère. Mais ils ne jugèrent pas bon d'avertir qui que ce soit du fait qu'ils avaient laissé leurs effets à la plage. Ce n'est que le lendemain que l'une des familles vint reconnaître les effets à la plage et mit au courant le gardien-chef et les enquêteurs de l'équipée des deux adolescents.

RÉGIONS DES LACS

On déloge les truites

(c) En prévision des travaux de correction de l'Aareuse qui s'effectueront dans le nouveau canal entre Fleurier et Môtiers, dix mille truites, d'un poids total de 2500 kg., ont été sorties, sous le contrôle du chef du département de police, de ce tronçon de rivière au moyen d'un réseau magnétique et transférées dans le lit de l'Aareuse entre la ferme de Chaux et Môtiers.

Les gadoues en feu

(c) Dimanche matin, les gadoues ont pris feu, ce qui dégagea une fumée nauséabonde dans les quartiers est du village et aux abords immédiats de celui-ci.

CONFÉRENCES AGRICOLES

(c) Organisées par l'Ecole cantonale d'agriculture et sous les auspices du Département de l'agriculture, ces conférences sont données à la Chaix-de-Fonds, au concours de MM. F. Sandoz, J. R. Balmer et M. Guelasz, ces messieurs ont traité tour à tour bon nombre de sujets se rapportant à l'exploitation rationnelle et moderne d'un domaine de montagne : fumures, cultures, entretien des pâturages, mode d'évaluation des terres et du bétail, lutte contre les maladies des plantes, etc.

Au nombre de vingt environ, les participants ont été vivement intéressés par tout ce qu'ils ont entendu et qui leur sera sans doute très profitable. Des chaleureux remerciements ont été adressés aux organisateurs et par eux au département pour cet effort en faveur de notre agriculture.

De nouveaux étudiants sont arrivés au camp universitaire

(sp) Dimanche, une trentaine d'étudiants, venant de divers pays européens et d'Afrique, sont arrivés au camp universitaire pour un séjour de trois semaines.

Ce deuxième groupe est placé — comme l'a été le premier — sous la direction administrative de M. Heidegger, de Bière.

Lundi, les étudiants se sont rendus dans l'après-midi à la petite Robellaz pour visiter leur lieu de travail.

BUTES

Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés et je vous donnerai du repos. Matth. 11: 28.

Madame Marie Sunier-Baudois ? Madame et Monsieur Georges Blanc-Sunier et leur fille Anne-Marie ; Monsieur et Madame Auguste Sunier-Induni et leur fils Serge ; Mademoiselle Myrielle Sunier ; Monsieur et Madame René Sunier-Kirchhoff et leurs fils Eric et Jean-Pierre, ainsi que les familles Sunier, Baudois, parentes et alliées, ont le chagrin de faire part à leurs amis et connaissances du décès de

Monsieur Arthur SUNIER

leur cher époux, père, beau-père, grand-père et parent, enlevé à leur tendre affection après une longue maladie, dans sa 71ème année.

Neuchâtel, le 8 août 1953. (Gibraltar 21)

L'ensevelissement aura lieu mardi, à 15 heures.

Culte pour la famille, à 14 h. 30, à la chapelle des Cadolles.

Domicile mortuaire : Hôpital des Cadolles.

Prière de ne pas faire de visites

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité et les membres de la Musique militaire, musique officielle de la ville de Neuchâtel, ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Arthur SUNIER

père de leur ami et membre actif Monsieur Auguste Sunier.

Pour les obsèques, consulter l'avis mortuaire de la famille.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel : 10 août. Température : Moyenne : 19,9 ; min. : 12,9 ; max. : 25,5. Baromètre : Moyenne : 722,6. Vent dominant : Direction : sud ; force : faible par moments. Etat du ciel : Clair. Légèrement nuageux depuis 17 heures.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel 719,5)

Août	5	6	7	8	9	10
mm.						
735						
730						
725						
720						
715						
710						
705						
700						

Niveau du lac du 9 août à 7 h. : 429,55
Niveau du lac du 11 août à 7 h. : 429,53

Température de l'eau 21°

Prévisions du temps. — Beau et chaud dans la soirée, quelques orages locaux surtout dans les Alpes.

Imprimerie Centrale S. A., Neuchâtel
Rédacteur responsable : R. Brichet

Un portillon qui ne réveillera plus personne

Nous nous étions fait l'écho, il y a quelque temps, de plaintes formulées par des habitants du quartier des Beroles qui étaient réveillés la nuit par le grincement du portillon de W. C. avoisinant.

Ce fâcheux portillon a été remplacé par deux battants silencieux qui permettent dorénavant aux habitants des Beroles de rêver en paix.

AUX MONTAGNES

LE LOGLE

Une auto belge quitte la route au Quartier

Deux blessés

(c) Lundi à 14 h., une auto belge qui venait du Quartier à une assez grande vitesse a manqué le tournant et est allée s'écraser contre un arbre en bordure de la chaussée. Deux des occupants, blessés, ayant subi une forte commotion, ont été transportés à l'hôpital au moyen de l'ambulance. L'auto a subi de gros dégâts.

LA CHAUX-DE-FONDS

Un cycliste blessé

(c) Lundi à 12 heures, une collision s'est produite près du bois du Château, entre une automobile et un cycliste ; ce dernier qui a été blessé à un pied et à la jambe droite, a été transporté chez un médecin.

Cambriolages de chalets

(c) Dans la nuit de mercredi à jeudi de la semaine dernière, deux chalets ont été cambriolés au Mont Racine où les voleurs ont dérobé notamment un appareil de radio.

La nuit suivante, un nouveau cambriolage a été opéré au chalet Aster qui se trouve sur la pente de Pouilleret. Le ou les voleurs ont pris des vitacuelles.

La sûreté qui s'est rendue sur place poursuit son enquête.

Le cambriolage de chalets étant assez courant, on ne saurait trop insister auprès des propriétaires afin qu'ils se montrent prudents.

A propos du vol opéré au garage Guttman

(c) Les nommés Canonica et Roullier impliqués dans le vol de 38,000 fr. commis au préjudice du garage Guttman sont toujours sous les verrous. Roullier a adopté l'attitude de nier toute complicité dans cette affaire, alors qu'il ne fait aucun doute que c'est à son instigation que Canonica a commis le vol.

VAL-DE-RUZ

LES HAUTS-GENÈVEYS

Culte d'installation du nouveau pasteur

(c) Dimanche dernier, les paroissiens de Fontaines et des Hauts-Genèveys ont assisté dans le temple de Fontaines et à la chapelle des Hauts-Genèveys, au culte d'installation du nouveau pasteur, M. Jacques Reymond.

Le pasteur Reymond s'est inspiré pour son sermon de l'épître aux Romains, puis s'adressant aux paroissiens, il leur a demandé : « Qu'attendez-vous de votre pasteur ? » Ce premier sermon, montrant très exactement la position du pasteur et celle des paroissiens l'un envers l'autre, fit une grande impression sur l'auditoire. Au nom du Synode, le pasteur Cand procéda ensuite à l'installation du pasteur Reymond comme nouveau conducteur spirituel de la paroisse Fontaines-Hauts-Genèveys. M. Reymond n'est pas un inconnu pour la diète paroissiale puisqu'il avait déjà exercé son ministère à la paroisse de Cernier.

La cérémonie a été agrémentée au culte des Hauts-Genèveys par le Chœur mixte du village, accompagné par quatre violonistes de talent. Belle cérémonie qui laissera sans nul doute un souvenir durable aux nombreux fidèles.

BIENNE

Le mystère de la disparition de deux adolescents est éclairci

Alors qu'il faisait sa tournée traditionnelle, vendredi soir, le gardien-chef de la plage de Bienne avait été surpris de trouver dans deux cabines les vêtements de deux adolescents de seize ou dix-huit ans.

Toutes les suppositions étaient permises et l'enquête, immédiatement entreprise, commença sous de bien pessimistes auspices. Les quelques indications trouvées parmi les effets ne purent donner aucun signallement susceptible d'indiquer de qui il s'agissait.

Le mystère est aujourd'hui éclairci. Les deux adolescents ont été retrouvés sains et saufs, mais dans des circonstances assez étranges ! Ils étaient bien venus à la plage (un écolier biennois et un Balois de seize ans passant ses vacances à Bienne) et décidèrent de faire un tour sur le lac à bord d'un canot qui les emmena bientôt, la voile aidant, jusqu'à l'île Saint-Pierre et aux abords du village d'Erlach. Le soir venu, ils n'eurent pas la force de regagner la plage de Bienne et décidèrent de s'arrêter à Douanne, où le jeune Balois avait une grand-mère. Mais ils ne jugèrent pas bon d'avertir qui que ce soit du fait qu'ils avaient laissé leurs effets à la plage. Ce n'est que le lendemain que l'une des familles vint reconnaître les effets à la plage et mit au courant le gardien-chef et les enquêteurs de l'équipée des deux adolescents.

RÉGIONS DES LACS

On déloge les truites

(c) En prévision des travaux de correction de l'Aareuse qui s'effectueront dans le nouveau canal entre Fleurier et Môtiers, dix mille truites, d'un poids total de 2500 kg., ont été sorties, sous le contrôle du chef du département de police, de ce tronçon de rivière au moyen d'un réseau magnétique et transférées dans le lit de l'Aareuse entre la ferme de Chaux et Môtiers.

Les gadoues en feu

(c) Dimanche matin, les gadoues ont pris feu, ce qui dégagea une fumée nauséabonde dans les quartiers est du village et aux abords immédiats de celui-ci.

CONFÉRENCES AGRICOLES

(c) Organisées par l'Ecole cantonale d'agriculture et sous les auspices du Département de l'agriculture, ces conférences sont données à la Chaix-de-Fonds, au concours de MM. F. Sandoz, J. R. Balmer et M. Guelasz, ces messieurs ont traité tour à tour bon nombre de sujets se rapportant à l'exploitation rationnelle et moderne d'un domaine de montagne : fumures, cultures, entretien des pâturages, mode d'évaluation des terres et du bétail, lutte contre les maladies des plantes, etc.

Au nombre de vingt environ, les participants ont été vivement intéressés par tout ce qu'ils ont entendu et qui leur sera sans doute très profitable. Des chaleureux remerciements ont été adressés aux organisateurs et par eux au département pour cet effort en faveur de notre agriculture.

De nouveaux étudiants sont arrivés au camp universitaire

(sp) Dimanche, une trentaine d'étudiants, venant de divers pays européens et d'Afrique, sont arrivés au camp universitaire pour un séjour de trois semaines.

Ce deuxième groupe est placé — comme l'a été le premier — sous la direction administrative de M. Heidegger, de Bière.

Lundi, les étudiants se sont rendus dans l'après-midi à la petite Robellaz pour visiter leur lieu de travail.

BUTES

Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés et je vous donnerai du repos. Matth. 11: 28.

Madame Marie Sunier-Baudois ? Madame et Monsieur Georges Blanc-Sunier et leur fille Anne-Marie ; Monsieur et Madame Auguste Sunier-Induni et leur fils Serge ; Mademoiselle Myrielle Sunier ; Monsieur et Madame René Sunier-Kirchhoff et leurs fils Eric et Jean-Pierre, ainsi que les familles Sunier, Baudois, parentes et alliées, ont le chagrin de faire part à leurs amis et connaissances du décès de

Monsieur Arthur SUNIER

leur cher époux, père, beau-père, grand-père et parent, enlevé à leur tendre affection après une longue maladie, dans sa 71ème année.

Neuchâtel, le 8 août 1953. (Gibraltar 21)

L'ensevelissement aura lieu mardi, à 15 heures.

Culte pour la famille, à 14 h. 30, à la chapelle des Cadolles.

Domicile mortuaire : Hôpital des Cadolles.

Prière de ne pas faire de visites

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité et les membres de la Musique militaire, musique officielle de la ville de Neuchâtel, ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Arthur SUNIER

père de leur ami et membre actif Monsieur Auguste Sunier.

Pour les obsèques, consulter l'avis mortuaire de la famille.

Un portillon qui ne réveillera plus personne

Nous nous étions fait l'écho, il y a quelque temps, de plaintes formulées par des habitants du quartier des Beroles qui étaient réveillés la nuit par le grincement du portillon de W. C. avoisinant.

Ce fâcheux portillon a été remplacé par deux battants silencieux qui permettent dorénavant aux habitants des Beroles de rêver en paix.

AUX MONTAGNES

LE LOGLE

Une auto belge quitte la route au Quartier

Deux blessés

(c) Lundi à 14 h., une auto belge qui venait du Quartier à une assez grande vitesse a manqué le tournant et est allée s'écraser contre un arbre en bordure de la chaussée. Deux des occupants, blessés, ayant subi une forte commotion, ont été transportés à l'hôpital au moyen de l'ambulance. L'auto a subi de gros dégâts.

LA CHAUX-DE-FONDS

Un cycliste blessé

(c) Lundi à 12 heures, une collision s'est produite près du bois du Château, entre une automobile et un cycliste ; ce dernier qui a été blessé à un pied et à la jambe droite, a été transporté chez un médecin.

Cambriolages de chalets

(c) Dans la nuit de mercredi à jeudi de la semaine dernière, deux chalets ont été cambriolés au Mont Racine où les voleurs ont dérobé notamment un appareil de radio.

La nuit suivante, un nouveau cambriolage a été opéré au chalet Aster qui se trouve sur la pente de Pouilleret. Le ou les voleurs ont pris des vitacuelles.

La sûreté qui s'est rendue sur place poursuit son enquête.

Le cambriolage de chalets étant assez courant, on ne saurait trop insister auprès des propriétaires afin qu'ils se montrent prudents.

A propos du vol opéré au garage Guttman

(c) Les nommés Canonica et Roullier impliqués dans le vol de 38,000 fr. commis au préjudice du garage Guttman sont toujours sous les verrous. Roullier a adopté l'attitude de nier toute complicité dans cette affaire, alors qu'il ne fait aucun doute que c'est à son instigation que Canonica a commis le vol.

VAL-DE-RUZ

LES HAUTS-GENÈVEYS

Culte d'installation du nouveau pasteur

(c) Dimanche dernier, les paroissiens de Fontaines et des Hauts-Genèveys ont assisté dans le temple de Fontaines et à la chapelle des Hauts-Genèveys, au culte d'installation du nouveau pasteur, M. Jacques Reymond.

Le pasteur Reymond s'est inspiré pour son sermon de l'épître aux Romains, puis s'adressant aux paroissiens, il leur a demandé : « Qu'attendez-vous de votre pasteur ? » Ce premier sermon, montrant très exactement la position du pasteur et celle des paroissiens l'un envers l'autre, fit une grande impression sur l'auditoire. Au nom du Synode, le pasteur Cand procéda ensuite à l'installation du pasteur Reymond comme nouveau conducteur spirituel de la paroisse Fontaines-Hauts-Genèveys. M. Reymond n'est pas un inconnu pour la diète paroissiale puisqu'il avait déjà exercé son ministère à la paroisse de Cernier.

La cérémonie a été agrémentée au culte des Hauts-Genèveys par le Chœur mixte du village, accompagné par quatre violonistes de talent. Belle cérémonie qui laissera sans nul doute un souvenir durable aux nombreux fidèles.

BIENNE

Le mystère de la disparition de deux adolescents est éclairci

Alors qu'il faisait sa tournée traditionnelle, vendredi soir, le gardien-chef de la plage de Bienne avait été surpris de trouver dans deux cabines les vêtements de deux adolescents de seize ou dix-huit ans.

Toutes les suppositions étaient permises et l'enquête, immédiatement entreprise, commença sous de bien pessimistes auspices. Les quelques indications trouvées parmi les effets ne purent donner aucun signallement susceptible d'indiquer de qui il s'agissait.

Le mystère est aujourd'hui éclairci. Les deux adolescents ont été retrouvés sains et saufs, mais dans des circonstances assez étranges ! Ils étaient bien venus à la plage (un écolier biennois et un Balois de seize ans passant ses vacances à Bienne) et décidèrent de faire un tour sur le lac à bord d'un canot qui les emmena bientôt, la voile aidant, jusqu'à l'île Saint-Pierre et aux abords du village d'Erlach. Le soir venu, ils n'eurent pas la force de regagner la plage de Bienne et décidèrent de s'arrêter à Douanne, où le jeune Balois avait une grand-mère. Mais ils ne jugèrent pas bon d'avertir qui que ce soit du fait qu'ils avaient laissé leurs effets à la plage. Ce n'est que le lendemain que l'une des familles vint reconnaître les effets à la plage et mit au courant le gardien-chef et les enquêteurs de l'équipée des deux adolescents.

RÉGIONS DES LACS

On déloge les truites

(c) En prévision des travaux de correction de l'Aareuse qui s'effectueront dans le nouveau canal entre Fleurier et Môtiers, dix mille truites, d'un poids total de 2500 kg., ont été sorties, sous le contrôle du chef du département de police, de ce tronçon de rivière au moyen d'un réseau magnétique et transférées dans le lit de l'Aareuse entre la ferme de Chaux et Môtiers.

Les gadoues en feu

(c) Dimanche matin, les gadoues ont pris feu, ce qui dégagea une fumée nauséabonde dans les quartiers est du village et aux abords immédiats de celui-ci.

CONFÉRENCES AGRICOLES

(c) Organisées par l'Ecole cantonale d'agriculture et sous les auspices du Département de l'agriculture, ces conférences sont données à la Chaix-de-Fonds, au concours de MM. F. Sandoz, J. R. Balmer et M. Guelasz, ces messieurs ont traité tour à tour bon nombre de sujets se rapportant à l'exploitation rationnelle et moderne d'un domaine de montagne : fumures, cultures, entretien des pâturages, mode d'évaluation des terres et du bétail, lutte contre les maladies des plantes, etc.

Au nombre de vingt environ, les participants ont été vivement intéressés par tout ce qu'ils ont entendu et qui leur sera sans doute très profitable. Des chaleureux remerciements ont été adressés aux organisateurs et par eux au département pour cet effort en faveur de notre agriculture.

De nouveaux étudiants sont arrivés au camp universitaire

(sp) Dimanche, une trentaine d'étudiants, venant de divers pays européens et d'Afrique, sont arrivés au camp universitaire pour un séjour de trois semaines.

Ce deuxième groupe est placé — comme l'a été le premier — sous la direction administrative de M. Heidegger, de Bière.

Lundi, les étudiants se sont rendus dans l'après-midi à la petite Robellaz pour visiter leur lieu de travail.

BUTES

Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés et je vous donnerai du repos. Matth. 11: 28.

Madame Marie Sunier-Baudois ? Madame et Monsieur Georges Blanc-Sunier et leur fille Anne-Marie ; Monsieur et Madame Auguste Sunier-Induni et leur fils Serge ; Mademoiselle Myrielle Sunier ; Monsieur et Madame René Sunier-Kirchhoff et leurs fils Eric et Jean-Pierre, ainsi que les familles Sunier, Baudois, parentes et alliées, ont le chagrin de faire part à leurs amis et connaissances du décès de

Monsieur Arthur SUNIER

leur cher époux, père, beau-père, grand-père et parent, enlevé à leur tendre affection après une longue maladie, dans sa 71ème année.

Neuchâtel, le 8 août 1953. (Gibraltar 21)

L'ensevelissement aura lieu mardi, à 15 heures.

Culte pour la famille, à 14 h. 30, à la chapelle des Cadolles.

Domicile mortuaire : Hôpital des Cadolles.

Prière de ne pas faire de visites

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité et les membres de la Musique militaire, musique officielle de la ville de Neuchâtel, ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Arthur SUNIER

père de leur ami et membre actif Monsieur Auguste Sunier.

Pour les obsèques, consulter l'avis mortuaire de la famille.

Un portillon qui ne réveillera plus personne

Nous nous étions fait l'écho, il y a quelque temps, de plaintes formulées par des habitants du quartier des Beroles qui étaient réveillés la nuit par le grincement du portillon de W. C. avoisinant.

Ce fâcheux portillon a été remplacé par deux battants silencieux qui permettent dorénavant aux habitants des Beroles de rêver en paix.

AUX MONTAGNES

LE LOGLE

Une auto belge quitte la route au Quartier

Deux blessés

(c) Lundi à 14 h., une auto belge qui venait du Quartier à une assez grande vitesse a manqué le tournant et est allée s'écraser contre un arbre en bordure de la chaussée. Deux des occupants, blessés, ayant subi une forte commotion, ont été transportés à l'hôpital au moyen de l'ambulance. L'auto a subi de gros dégâts.

LA CHAUX-DE-FONDS

Un cycliste blessé

(c) Lundi à 12 heures, une collision s'est produite près du bois du Château, entre une automobile et un cycliste ; ce dernier qui a été blessé à un pied et à la jambe droite, a été transporté chez un médecin.

Cambriolages de chalets

(c) Dans la nuit de mercredi à jeudi de la semaine dernière, deux chalets ont été cambriolés au Mont Racine où les voleurs ont dérobé notamment un appareil de radio.

La nuit suivante, un nouveau cambriolage a été opéré au chalet Aster qui se trouve sur la pente de Pouilleret. Le ou les voleurs ont pris des vitacuelles.

La sûreté qui s'est rendue sur place poursuit son enquête.

Le cambriolage de chalets étant assez courant, on ne saurait trop insister auprès des propriétaires afin qu'ils se montrent prudents.

A propos du vol opéré au garage Guttman

(c) Les nommés Canonica et Roullier impliqués dans le vol de 38,000 fr. commis au préjudice du garage Guttman sont toujours sous les verrous. Roullier a adopté l'attitude de nier toute complicité dans cette affaire, alors qu'il ne fait aucun doute que c'est à son instigation que Canonica a commis le vol.

VAL-DE-RUZ

LES HAUTS-GENÈVEYS

Culte d'installation du nouveau pasteur

(c) Dimanche dernier, les paroissiens de Fontaines et des Hauts-Genèveys ont assisté dans le temple de Fontaines et à la chapelle des Hauts-Genèveys, au culte d'installation du nouveau pasteur, M. Jacques Reymond.

Le pasteur Reymond s'est inspiré pour son sermon de l'épître aux Romains, puis s'adressant aux paroissiens, il leur a demandé : « Qu'attendez-vous de votre pasteur ? » Ce premier sermon, montrant très exactement la position du pasteur et celle des paroissiens l'un envers l'autre, fit une grande impression sur l'auditoire. Au nom du Synode, le pasteur Cand procéda ensuite à l'installation du pasteur Reymond comme nouveau conducteur spirituel de la paroisse Fontaines-Hauts-Genèveys. M. Reymond n'est pas un inconnu pour la diète paroissiale puisqu'il avait déjà exercé son ministère à la paroisse de Cernier.

La cérémonie a été agrémentée au culte des Hauts-Genèveys par le Chœur mixte du village, accompagné par quatre violonistes de talent. Belle cérémonie qui laissera sans nul doute un souvenir durable aux nombreux fidèles.

BIENNE

Le mystère de la disparition de deux adolescents est éclairci

Alors qu'il faisait sa tournée traditionnelle, vendredi soir, le gardien-chef de la plage de Bienne avait été surpris de trouver dans deux cabines les vêtements de deux adolescents de seize ou dix-huit ans.

Toutes les suppositions étaient permises et l'enquête, immédiatement entreprise, commença sous de bien pessimistes auspices. Les quelques indications trouvées parmi les effets ne purent donner aucun signallement susceptible d'indiquer de qui il s'agissait.

Le mystère est aujourd'hui éclairci. Les deux adolescents ont été retrouvés sains et saufs, mais dans des circonstances assez étranges ! Ils étaient bien venus à la plage (un écolier biennois et un Balois de seize ans passant ses vacances à Bienne) et décidèrent de faire un tour sur le lac à bord d'un canot qui les emmena bientôt, la voile aidant, jusqu'à l'île Saint-Pierre et aux abords du village d'Erlach. Le soir venu, ils n'eurent pas la force de regagner la plage de Bienne et décidèrent de s'arrêter à Douanne, où le jeune Balois avait une grand-mère. Mais ils ne jugèrent pas bon d'avertir qui que ce soit du fait qu'ils avaient laissé leurs effets à la plage. Ce n'est que le lendemain que l'une des familles vint reconnaître les effets à la plage et mit au courant le gardien-chef et les enquêteurs de l'équipée des deux adolescents.

RÉGIONS DES LACS

On déloge les truites

(c) En prévision des travaux de correction de l'Aareuse qui s'effectueront dans le nouveau canal entre Fleurier et Môtiers, dix mille truites, d'un poids total de 2500 kg., ont été sorties, sous le contrôle du chef du département de police, de ce tronçon de rivière au moyen d'un réseau magnétique et transférées dans le lit de l'Aareuse entre la ferme de Chaux et Môtiers.

Les gadoues en feu

(c) Dimanche matin, les gadoues ont pris feu, ce qui dégagea une fumée nauséabonde dans les quartiers est du village et aux abords immédiats de celui-ci.

CONFÉRENCES AGRICOLES

(c) Organisées par l'Ecole cantonale d'agriculture et sous les auspices du